UNION AFRICAINE

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES CULTURES VIVRIERES EN ZONES SEMI-ARIDES

UA-SAFGRAD

Challenge Program on Water and Food (CPW&F) Projet N°5 «Accroître l'utilisation efficiente des eaux de pluies et des éléments nutritifs pour une amélioration des productions, du revenu des paysans et du bien-être des populations du bassin de la Volta.»

ETUDE COMPARATIVE DES METHODES DE VULGARISATION A GRANDE ECHELLE AU BURKINA FASO

UNION AFRICAINE

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES

CULTURES VIVRIERES EN ZONES SEMI-ARIDES

UA-SAFGRAD

Challenge Program on Water and Food (CPW&F) Projet N° 5 «Accroître l'utilisation efficiente des eaux de pluies et des éléments nutritifs pour une amélioration des productions, du revenu des paysans et du bien-être des populations du bassin de la Volta.»

Etude comparative des méthodes de vulgarisation à grande échelle au Burkina Faso

Février 2009

Copyright © UA SAFGRAD 2013

Tous droits réservés

ISBN
Version électronique : 978-92-95104-03-7
Version imprimée : 978-92-95104-02-0

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES iii
REMERCIEMENTS 7
SIGLES ET ABBREVIATIONS 9
AVANT-PROPOS 13
INTRODUCTION 15

CHAPITRE 1: HISTORIQUE ET CONTEXTE ACTUEL DE LA VULGARISATION AGRICOLE AU BURKINA FASO 21

1.1 Historique et évolution de la vulgarisation au Burkina Faso 21
1.1.1 La période coloniale (1947 - 1960) 21
1.1.2 La période 1960 - 1980 21
1.1.3 La période 1980 - 1990 22
1.1.4 La période 1990 - 2000 22
1.1.5 La période 2000 à nos jours 24
1.1.6 Leçons tirées des différentes expériences de vulgarisation 25

1.2 Orientations politiques et institutionnelles 25
1.2.1 Au niveau international 25
1.2.2 Au niveau régional 27
1.2.3 Au niveau national 27

1.3 Les services de vulgarisation et d'appui conseil 28
1.3.1 Les services étatiques 28
1.3.2 Les structures non étatiques 30

1.3.3 Les organisations paysannes: bénéficiaires des services ruraux 31
1.4 Etat de la fourniture des services de la vulgarisation et d'appui conseil 34

1.5 Atouts de la situation actuelle 34

1.6 Insuffisances de la situation actuelle 35

CHAPITRE 2 : APPROCHES ET METHODES DE VULAGRISATION UTILISEES AU BURKINA FASO 37

2.1 Approches classiques (linéaires) de diffusion des technologies 38
2.1.1 L'approche généraliste de la vulgarisation agricole (PRSAP/PNDSA) 38
2.1.2 L'approche par produit (cas SOFITEX) 42
2.1.3 L'approche formation et visites (T&V) 43

2.2 Approches participatives de vulgarisation 47
2.2.1 Le Système National de Vulgarisation et la Gestion des Terroirs (SNVA ; GT)..... 48
2.2.2 Le Développement Participatif des Technologies (DPT)..... 51
2.2.3 La Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des cultures (GIPD)..... 51

2.3 Approches Systèmes d'Innovations ou Approches Intégrées.... 54
2.3.1 Les systèmes et entreprises agricoles compétitives (CASE)..... 55
2.3.2 Les plates-formes d'innovations..... 56

2.4 Autres aproches 57
2.4.1 L'approche par projet..... 57
2.4.2 L'approche Appui Conseil à la Demande 60
2.4.3 L'approche Conseil en gestion de l'exploitation 63

2.5 Techniques et Outils de développement et de dissémination des technologies 65
2.5.1 Outils de diagnostic, de connaissance et de caractérisation du milieu..... 65

2.5.2 Outils d'analyse socioéconomique selon le genre 67
2.5.3 Outils d'information et de formation 68
2.5.4 Outils de concertation 68

2.6 Analyse comparative des approches de vulgarisation au Burkina Faso 69

CHAPITRE 3 : EXPERIENCES DU PROJET CPW & F AU BURKINA FASO 75

3.1 Objectifs du projet 75
3.2 Processus de mise en œuvre 77
3.2.1 Les sites d'intervention et les acteurs impliqués 77
3.2.2 Les études de caractérisation socioéconomique 77
3.2.3 Le choix et les tests des technologies 78
3.2.4 La mise en œuvre du warrantage 79
3.2.5 Les interventions du Bureau UA/SAFGRAD pour la vulgarisation des résultats 80

3.3 Suivi Evaluation 81
3.3.1 Les perceptions paysannes des technologies 81
3.3.2 Les perceptions paysannes sur le warrantage 85
3.3.3 Les perceptions des autres partenaires du projet 87
3.3.4 Evaluation des outils de dissémination utilisés par le CPW&F N° 5 88

CHAPITRE 4 : PROPOSITION D'AMELIORATION DES MECANISMES DE DISSEMINATION DES TECHNOLOGIES 91

4.1 Stratégies pour la vulgarisation à grande échelle des acquis du projet N° 5 du CPW&F 91
4.1.1 Achever les expérimentations par une auto évaluation assistée et concertée 92
4.1.2 Mobiliser les acteurs à travers leurs institutions, structures et organisations 93
4.1.3 Adosser le transfert et la diffusion de technologies agricoles au warrantage 94

4.1.4 Elaborer et diffuser les outils de capitalisation et de dissémination 97

4.2 Propositions de stratégies pour relever les défis de financement des technologies 98
4.2.1 La solution par le warrantage 98
4.2.2 La solution par la co-gestion des équipements agricoles 100
4.2.3 Les CEP auto-financés 101
4.2.4 La technique de micro-dose d'engrais 102
4.2.5 La technique de mini-dose de semences 104

CONCLUSION 109

BIBLIOGRAPHIE 111

ANNEXES 117

REMERCIEMENTS

L'UA/SAFGRAD voudrait exprimer sa gratitude aux consultants qui ont préparé le présent document, **Jean Bassana TOE** avec la collaboration de **Anèbakouri Ezéchiel POUAHOUKIGA**, ainsi que tous ceux qui ont pris part à l'atelier de validation.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activité Génératrice de Revenus
AMRT	Atelier Mensuel de Revue de Technologies
ARCOMA	Atelier Régional de construction de matériels Agricoles
ASVE	Activités de Suivi et de Visite des Exploitations
AVB	Agent Vulgarisateur de Base
BDPA	Bureau pour le Développement de la Production Agricole
BPA	Bonne Pratique Agricole
CCTP	Cadre de Concertation Technique Provincial
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champ Ecole des Producteurs
CES/AGF	Conservation des Eaux et Sols/Agro Foresterie
CFDT	Compagnie Française pour le Développement desTextiles
CIAT	Centre International d'Agriculture Tropicale
CIDR	Compagnie Internationale de Développement Rural
CILSS	Comité Inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNEA	Centre national d'Equipement Agricole
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique

CPAT	Commission Provinciale d'Aménagement du Territoire
CPM	Champ de Producteur modèle
CPR	Centre de Promotion Rurale
CRA	Chambre Régionale d'Agriculture
CR/CPSA	Comité Régional de Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CVD	Conseil Villageois de Développement
DGPV	Direction Générale des Productions Végétales
DPT	Développement Participatif de Technologie
CVGT	Commission Villageoise de Gestion des Terroirs
DVRD	Direction de la Vulgarisation et de la Recherche Développement
DVTT	Direction de la vulgarisation et du transfert de Technologies
DOS	Document d'Orientation Stratégique
DPAHRH	Direction Provinciale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
FAO	Organisation Mondiale pour l'Agriculture et l'Alimentation
GIPD	Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs
GT	Gestion des terroirs
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid tropics
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole
IRAT	Institut de Recherches Agronomiques Tropicales
IRCT	Institut de Recherche pour le Coton et les Textiles
IRFA	Institut de Recherche sur les Fruits et Légumes
IRHO	Institut de Recherche pour les Huiles et les Oléagineux
JD	Journée de Démonstration

JNP	Journée Nationale du Paysan
LPDRD	Lettre de Politique de Développement Rural décentralisé
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'hydraulique et des Ressources Halieutiques
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation paysanne
ORD	Organisme Régional de Développement
OTRVA	Opération Test de Renforcement de la Vulgarisation Agricole
PAPEM	Point d'Appui de Prévulgarisation et d'Expérimentation Multi Locaux
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PATECORE	Projet d'Aménagement des Terroirs dans le Plateau Central
PAV	Producteur Auxiliaire de Vulgarisation
PDV	Plan de développement villageois
PNDSA	Projet National de Développement des Services Agricoles
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PPV	Petit Producteur Vivrier
PS	Producteur Spécialisé
SATEC	Société d'Assistance Technique et de Coopération
SDR	Stratégie de Développement Rural
SFD	Structure de Financement décentralisé
SG 2000	Sasakawa Global 2000
SNVA	Système National de Vulgarisation Agricole

SVAR	Service de Vulgarisation Agricole et de la Recherche
TDR	Termes de Référence
TS	Technicien Spécialisé
UAT	Unité d'Animation Technique
VC	Visite Commentée
VIH/SIDA	Virus d'immuno-déficience humaine/Syndrôme d'Immuno-déficience Acquise
ZAT	Zone d'Appui Technique

AVANT-PROPOS

Le Bureau de l'UA/SAFGRAD publie le présent rapport dans le cadre de la réalisation de sa vision à savoir « accélérer la croissance agricole par la promotion de technologies plus productives favorables à l'environnement semi-aride » et de son mandat qui est de « contribuer au progrès de la recherche agricole, du transfert et de la commercialisation de technologies ainsi que de la gestion des ressources naturelles par la facilitation et la coordination des interventions des chercheurs des Centres Nationaux de Recherche Agricole (SNRA), des Centres Internationaux de Recherche Agricole (CIRA) et des structures de Recherche Scientifique dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, la promotion de l'agriculture durable, le développement de l'irrigation dans les zones rurales et péri-urbaines des zones semi-arides de l'Afrique»

La présente étude est le résultat d'une collaboration tripartite réussie entre l'UA/SAFGRAD, l'Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales Semi-Arides (ICRISAT) et les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (l'INERA du Burkina Faso et le SARI du Ghana).

L'UA/SAFGRAD a facilité la mise en œuvre du projet N° 5 du **«Programme Challenge sur l'eau et l'alimentation (CPW&F)», dénommé «l'utilisation efficiente des eaux pluviales et des éléments nutritifs pour une augmentation de la productivité des cultures, les revenus des producteurs et une amélioration des conditions de vie en milieu rural».** Un des objectifs spécifiques de ce projet est la promotion et la vulgarisation des meilleures technologies agricoles à travers une meilleure information et une meilleure gestion des mécanismes de dissémination.

Dans le cadre de ce programme, l'UA/SAFGRAD a commandité ladite étude dans deux pays partageant le Bassin de la Volta (le Burkina Faso et le Ghana). L'étude vise essentiellement à comparer les mécanismes de vulgarisation agricole dans chaque pays en vue d'une meilleure dissémination des meilleures pratiques. Ce rapport reflète les résultats obtenus au niveau du Burkina Faso.

Dr. Ahmed Elmekass
Coordinateur, UA/SAFGRAD
Commission de l'Union Africaine

INTRODUCTION

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, qui à eux seuls emploient 86 % de la population active, fournissent 40 % du Produit Intérieur Brut et alimentent à hauteur de 80 % les exportations.

La production agricole s'avère être ainsi comme le moteur du développement socio-économique du pays. Mais cela doit être pratiqué à travers une bonne gestion des ressources naturelles afin d'assurer une durabilité de cette production.

Les services ruraux assurés par une multitude d'intervenants au Burkina Faso, parmi lesquels des services étatiques (Recherche, Vulgarisation et Appui au monde rural), des organisations non gouvernementales et associations de développement, des privés et sociétés de développement concourent donc à cela à travers plusieurs approches d'intervention. Pour différentes qu'elles soient, ces approches d'intervention ont le souci de placer la modernisation de l'agriculture au centre des priorités de développement. Par modernisation de l'agriculture, il est entendu la mise en œuvre d'actions relatives notamment à :

- l'accès au crédit agricole,
- la fertilité des sols,
- la mécanisation agricole,
- la défense des cultures,
- la promotion des semences améliorées,

- la maîtrise de l'eau pour l'irrigation,
- la gestion durable des ressources naturelles.

Les contre-performances actuelles du secteur de l'agriculture sont liées à la nature même de ce dernier. Certes, de la forme traditionnelle d'antan, elle est passée grâce au transfert de connaissances techniques améliorées et à la diffusion des innovations technologiques par les structures nationales de vulgarisation, les organisations de producteurs (OP) et les organisations non gouvernementales (ONG) à une forme que l'on peut qualifier «de phase de transition» mais, elle est encore caractérisée par sa faible productivité qu'explique le peu d'usage des facteurs d'intensification tels que les semences améliorées, les engrais, les pesticides et les équipements agricoles.

En effet, les politiques et stratégies mises en œuvre ajoutées aux réformes institutionnelles opérées n'ont pas induit significativement les changements escomptés. Cet état de chose traduit le fait que, paradoxalement, la grande majorité des paysans ne bénéficie pas réellement de nombre de mesures prises en leur faveur. Lorsque les intrants et les équipements agricoles sont accessibles physiquement, ils le sont moins financièrement.

Les paysans, sensés être les utilisateurs de facteurs de production sont surtout des producteurs vivriers pratiquant une agriculture de subsistance faisant usage d'outils archaïques de travail, de semences tout venant et [2]développant des pratiques souvent à l'antipode de la gestion durable des ressources naturelles. Leur rapport avec le marché est limité aussi bien pour l'écoulement des produits que pour l'achat des intrants ou des équipements agricoles. Ils n'ont accès ni au crédit de campagne ni au crédit d'investissement.

Or la modernisation de l'agriculture passe par l'adoption et l'utilisation des facteurs productifs. La situation au Burkina Faso l'exige.

L'UA/SAFGRAD en ce qui la concerne, apporte sa contribution dans les zones arides et semiarides d'Afrique en participant à l'œuvre du projet CPW&F dont l'objectif global est de réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et le bien être des paysans dans le Bassin de la Volta. Cette intervention du projet est entreprise à travers la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles (GIRN), des systèmes d'approche intégrant l'utilisation efficiente de l'eau et des éléments nutritifs, la gestion du sol et des cultures ainsi que les variétés de semences améliorées, les technologies de traitement des récoltes, les micro crédits, ensemble avec l'identification des opportunités de marché,

le développement de l'agro entreprise rurale qui engendrent des bénéfices significatifs pour le monde rural et concourent à la sauvegarde de l'environnement. Toute chose qui justifie la perspective de leur diffusion à grande échelle dans les zones géographiques plus étendues.

C'est dans ce cadre que le warrantage, un système de crédit qui vise à permettre aux communautés villageoises de stocker leurs produits agricoles dans un entrepôt fiable jusqu'à ce que leur cours augmente plus tard dans la saison pour être vendus et d'accéder au micro crédit pour entreprendre des activités génératrices de revenus (AGR), a été proposé.

Aussi, en partenariat avec les institutions internationales de recherches agricoles dont l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (ICRISAT) et le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT) ainsi que les Services Nationaux de Recherches Agricoles (SNRA) à savoir l'Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso et le Savannah Agricultural Research Institute (SARI) du Ghana, l'UA/SAFGRAD est entrain de faciliter la mise en œuvre du projet n° 5 du «Challenge Program on Water and Food» dénommé «Accroître l'utilisation efficiente des eaux de pluie et des éléments nutritifs pour une amélioration des productions agricoles, du revenu des paysans et du bien-être des populations du bassin de la Volta» dont un objectif spécifique est la promotion de la vulgarisation à grande échelle des meilleures technologies agricoles à travers une information efficace et une meilleure gestion des mécanismes de dissémination.

Dans le cadre dudit programme, l'UA/SAFGRAD a commandité une étude qui vise essentiellement à évaluer et comparer les mécanismes de dissémination des technologies agricoles en vue d'une vulgarisation optimale à grande échelle des meilleures pratiques.

METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans l'exécution de l'étude est articulée essentiellement sur les points convenus dans la note méthodologique qui a fait l'objet du protocole d'accord passé entre le consultant et l'UA/SAFGRAD. Il s'agit :

1. La collecte de l'information

- *Documentation*

Le consultant a procédé à une recherche documentaire auprès de diverses sources notamment auprès des structures et personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet CPW&F, sur l'Internet et auprès d'autres programmes et projets dont les expériences sur le terrain constituent une source d'inspiration pour des recommandations en vue d'une vulgarisation à grande échelle.

- *Entretien et visites de terrain*

En sus de la revue documentaire qui a été primordiale dans la conduite du travail, il a été procédé à la collecte de données de première main (données primaires). Cela s'est fait à travers des visites de terrain et des entretiens avec un échantillon raisonné d'acteurs parmi les chercheurs, les vulgarisateurs du public et du privé et les organisations paysannes.

La visite de terrain a été effectuée sur deux sites du projet CPW&F en l'occurrence le site de Ziga dans la province du Yatenga, région du Nord et le site de Saala dans la province du Ioba, région du Sud Ouest.

Ces deux sorties sur le terrain ont permis au consultant et à son collaborateur de s'entretenir avec les producteurs, les leaders paysans et quelques agents d'encadrement.

2. Analyse globale et proposition d'amélioration

La phase d'analyse a consisté en un exercice d'échanges principalement entre le consultant et son collaborateur et accessoirement avec des collègues de service. Sur la base des informations recueillies et s'inspirant des orientations politiques et institutionnelles en cours dans le pays, l'équipe a tiré des conclusions et fait des propositions pour l'amélioration optimale des mécanismes existants.

Dans ce cheminement, la réflexion a été organisée sur les défis majeurs à relever dans le domaine de la vulgarisation et l'appui conseil agricole en terme de maîtrise d'ouvrage des actions par les acteurs, de responsabilisation des acteurs à la base, d'accessibilité géographique et financière des technologies, de mécanismes durables de financement, d'impacts, etc.

3. Rapport

Le présent rapport présente le processus exécutif de l'analyse des approches et des stratégies de dissémination des technologies agricoles en vue d'une vulgarisation optimale à grande échelle des meilleures pratiques

CHAPITRE 1

HISTORIQUE ET CONTEXTE DE LA VULGARISATION AGRICOLE AU BURKINA FASO

1.1 Historique et évolution de la vulgarisation agricole au Burkina Faso

La sagesse enseigne que :

«Lorsqu'on ne sait pas d'où on vient, on ne sait pas non plus où on va» !

Globalement, l'histoire de la vulgarisation agricole au Burkina Faso peut être subdivisée en 5 grandes périodes.

1.1.1 La période coloniale (1947 -1960)

Jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance en 1960, la vulgarisation agricole était caractérisée par :

- La promotion des cultures industrielles destinées à la puissance coloniale,
- La mise en place de quelques antennes d'instituts de recherche français (IRCT, IRHO, IRAT) pour accompagner l'action des sociétés d'intervention (CFDT, CITEC).
- L'utilisation d'outils de diffusion/vulgarisation des innovations technologiques tels que : (i) les sociétés de prévoyance ; (ii) les fermes pilotes ; (iii) les centres d'encadrement rural, etc.
- La méthode est passée de la «vulgarisation-propagande» à la «vulgarisation- tâche d'huile».

1.1.2 La période 1960 -1980

L'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale a été marquée notamment par :

- la prise en main progressive des politiques et stratégies agricoles par les responsables nationaux,
- les accords de coopération pour l'intervention de sociétés françaises de développement : BDPA, CFDT et SATEC
- la mise en place des Organismes Régionaux de Développement (ORD) à partir de 1966 avec l'accompagnement de la BND ;
- l'amorce d'un transfert de technologies par un réseau d'agents d'encadrement,
- la création de PAPEM (Point d'Appui pour la Pré-vulgarisation et l'Expérimentation Multi-locales).

1.1.3 La période de 1980 - 1990

Période caractérisée par l'affirmation de la vulgarisation agricole au plan institutionnel :

- 1981 : création du Service National de la Vulgarisation (SNV),
- 1985 : Erection du SNV en Service de Vulgarisation et d'Animation Rurale (SVAR) relevant de la (DSA),
- 1988 : Création de la Direction de la Vulgarisation Agricole (DVA).
- 1986 à 1989 : Mise en œuvre de l'Opération Test de Renforcement de la Vulgarisation Agricole (OTRVA) conduite dans cinq (5) ORD,
- Mise en place et généralisation d'un Système National de Vulgarisation Agricole,
- Développement d'initiatives visant à renforcer l'encadrement technique à travers l'utilisation de paysans formateurs (les agro - formateurs, les paysans auxiliaires de vulgarisation...).

1.1.4 La période de 1990 - 2000

Après l'OTRVA, ce fut la mise en place et la généralisation du système qui avait été mis au point et qui était une adaptation du «Training and Visit» (T&V) aux réalités socioculturelles du Burkina.

Puis la période a été marquée par de grandes réformes politiques et institutionnelles dont celles concernant directement le secteur agricole. Il s'agit notamment de :

- la mise en œuvre du Programme d'Ajustement du Secteur de l'Agriculture (PASA), de la réorganisation des services agricoles et du désengagement de l'Etat des fonctions concurrentielles.
- l'apparition de nouveaux acteurs privés dans le domaine de la vulgarisation agricole.

Chaque période de la vulgarisation a eu ses acquis et ses insuffisances. La période 1990-2000 qui s'est distinguée par la mise en œuvre d'un système formel est évaluée à travers les points suivants :

♦ **Acquis**

- l'existence d'un schéma organisationnel assez élaboré des activités de vulgarisation agricole centrée sur une programmation rigoureuse des activités,
- une liaison recherche - développement revigorée et fonctionnelle,
- une meilleure implication des chercheurs dans la vulgarisation à travers la formation des Techniciens Spécialisés (TS) en Atelier Mensuels de Revues de Technologies (AMRT), les Visites Commentées (VC), les Activités de Suivi et Visites des Exploitations (ASVE), les Activités de Points d'Appui de Prévulgarisation et d'Expérimentation Multilocaux (PAPEM),
- formation continue et en cascade des agents et des producteurs,
- la tenue annuelle d'un bilan et d'une programmation de la vulgarisation agricole.

♦ **Les insuffisances**

- l'exigence de moyens humains matériels et financiers importants,
- l'insuffisance de synergie d'actions et de complémentarité avec les autres partenaires (Projets, ONG...),
- la quasi-totale dépendance de la vulgarisation du bailleur de fonds,

- la faible introduction des techniques de gestion de l'exploitation dans le transfert des connaissances ;

A ces insuffisances, s'ajoute le fait que le système s'adressait de façon uniforme à des producteurs ayant des besoins et des niveaux techniques différents.

1.1.5 La période 2000 à nos jours

Depuis l'achèvement du grand projet national de développement des services agricoles (PNDSA II) en 2000, les faits majeurs sont :

- l'opération test d'appui conseil à la demande et la contractualisation des services agricoles ;
- la régression, voire l'abandon du système de vulgarisation basée sur l'approche «Training and Visit» (insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières en raison de la fin du PNDSA II) ;
- l'adoption de plusieurs stratégies et politiques (CSLP, SDR, LPDRD) avec une priorité confirmée pour le monde rural, et particulièrement la nécessaire liaison «production - marché» ; renforcement des approches «développement local» et l'enracinement de la décentralisation.

♦ **Acquis**

- l'émergence d'organisations socioprofessionnelles et faîtières,
- la spécialisation progressive des productions agricoles,
- l'émergence de nouveaux acteurs dans le secteur agricol,

♦ **Insuffisances**

- l'inexistence d'un système de vulgarisation réellement opérationnel,
- l'affaiblissement de la liaison avec la Recherche,
- la réduction numérique et le vieillissement des agents de vulgarisation,
- la faible coordination des activités de vulgarisation agricole au plan national ;

1.1.6 Leçons tirées des différentes expériences de vulgarisation et d'appui conseil

L'analyse des différents systèmes et approches de vulgarisation agricole menés par les structures nationales, les projets de développement et les ONG permet de tirer les principaux enseignements ci-après :

- Le succès de la vulgarisation agricole commande que les producteurs eux-mêmes soient placés au centre des activités y relatives ;
- Le succès dans la fourniture des services agricoles aux producteurs passe par au moins deux conditions : une maîtrise des conditions d'identification et d'expression de la demande par les producteurs eux-mêmes ; une appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les producteurs;
- Une liaison efficace entre Recherche - Vulgarisation - Production est indispensable pour une vulgarisation efficiente et durable ;
- Le succès de la vulgarisation (quelle que soit l'approche ou la méthode) est lié à la résolution des questions en amont et en aval de la production (approvisionnement en facteurs de production, aménagements hydro agricoles, accès aux financements, commercialisation et de transformation).
- La vulgarisation a un coût que l'Etat et les bénéficiaires (producteurs) se doivent de supporter.

1.2 Orientations politiques et institutionnelles

1.2.1 Au niveau international

Depuis les années 1990, le contexte international est marqué par le phénomène de la mondialisation qui se caractérise par une libéralisation de plus en plus poussée de l'économie se traduisant, entre autres, par :

- une concurrence accrue sur le marché international ;
- un manque d'équité et de transparence dans le commerce international, avec les multiples distorsions qui faussent les règles de la concurrence (ex : mesures de soutien, barrières tarifaires et non tarifaires, mesures sanitaires et phytosanitaires appliquées par les pays développés) ;

- le développement rapide des NTIC qui suppriment les distances et transforment le monde en un village planétaire.

C'est dans un tel contexte que des initiatives sont prises au niveau de la FAO, de l'Union Africaine et le NEPAD visant notamment la réduction de la pauvreté et de la faim, l'atteinte des Objectifs de Développement du Millénaire, la promotion de l'agriculture et la valorisation des produits, la lutte contre la dégradation des ressources naturelles, la promotion du rôle des femmes dans le développement socio-économique en renforçant leurs capacités et en facilitant leur accès aux facteurs de production (terres, crédits, équipements et intrants, formation, etc.).

Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), élaboré avec l'assistance de la FAO, constitue le volet agricole du NEPAD, adopté par le Sommet de l'Union Africaine tenu à Maputo/Mozambique du 10 au 12 juillet 2003.

Les initiatives proposées dans le PDDAA, telles que formulées actuellement, mettent l'accent sur les investissements réalisés dans quatre domaines fondamentaux, qui peuvent apporter très rapidement une solution à la crise agricole du continent africain. Ces domaines fondamentaux qui se renforcent mutuellement et sur lesquels il faut s'appuyer pour améliorer à brève échéance l'agriculture, la sécurité alimentaire et la balance commerciale de l'Afrique, sont les suivants :

- l'accroissement des superficies cultivées de façon durable et desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau ;
- l'amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour faciliter l'accès au marché ;
- l'augmentation des approvisionnements alimentaires et la réduction de la pauvreté ;
- la recherche agricole, la diffusion et l'adoption de technologies performantes.

1.2.2 Au niveau régional

En Afrique de l'Ouest, le CILSS, la CEDEAO (ECOWAP) et l'UEMOA constituent, entre autres, des Organisations Intergouvememmentales (OIG) qui jouent un rôle déterminant et intégrateur dans le développement économique en général, et dans le développement rural en particulier.

S'agissant plus spécifiquement, la CEDEAO, l'article 25 (h) de son traité révisé stipule que les Etats membres s'engagent à tout mettre en œuvre en vue de l'adoption d'une politique agricole commune.

Par ailleurs, les chefs d'Etat ont adopté en décembre 2000 le Plan d'Action Régional de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAR/GIRE) dont le siège de la structure de coordination est basé à Ouagadougou.

1.2.3 Au niveau national

Suite au processus de libéralisation de l'économie nationale ayant entraîné un recentrage du rôle de l'Etat sur ses fonctions régaliennes dans le cadre du Programme d'Ajustement du Secteur Agricole (PASA), des documents de politiques et stratégies sectorielles entre 1995 et 2003 ont été élaborés dont les principaux sont : (1) le Document d'Orientation Stratégique pour une croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage (DOS), (2) le Plan Stratégique Opérationnel (PSO) pour une croissance durable du secteur de l'agriculture, (3) la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, (4) le Document de Politiques et Stratégie en matière d'eau, (5) la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Diversité Biologique, (6) le Plan d'actions sur les changements climatiques, (7) le Programme d'Actions National de Lutte Contre la Désertification, (8) la Stratégie Nationale de l'Education Environnementale.

Par ailleurs, le Gouvernement a adopté en décembre 2002, **la Lettre de Politique de Développement Rural Décentralisé (LPDRD)** dont les principes directeurs sont la responsabilisation des communautés de base, la décentralisation et le transfert de compétences et qui a pour but de proposer un cadre fédérateur et d'harmoniser les méthodes et les approches des différents projets et programmes visant le développement des communautés rurales de base.

De même, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui constitue le cadre national de référence pour l'ensemble des politiques sectorielles de développement, a été adopté par le Gouvernement en Juillet 2000.

Après quelques années de mise en œuvre, il s'est avéré nécessaire de procéder à une mise en cohérence de ces différentes politiques et stratégies sectorielles entre elles, d'une part, et avec le CSLP, d'autre part. Aussi le Gouvernement a- t-il élaboré et adopté en décembre 2003, la Stratégie du Développement Rural (SDR). L'élaboration de la SDR permet également de prendre davantage en compte les problématiques transversales communes à tous les intervenants pour le développement du secteur rural (organisation du monde rural, financement du secteur, accès et gestion des ressources naturelles, aménagement du milieu rural, transformation et commercialisation des produits, etc.).

1.3 Les services de vulgarisation et d'appui au monde rural

1.3.1 Les services étatiques

Dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et des ressources environnementales, quatre départements ministériels interviennent en matière de vulgarisation et d'appui au monde rural. Il s'agit des :

- Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
- Ministère des Ressources Animales
- Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
- Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Chacun des départements ministériels comprend une organisation décentralisée qui lui permet de prendre en compte et de répondre aux préoccupations des bénéficiaires à la base.

a- Agriculture

Au sein du Ministère en charge de l'Agriculture, les activités de formation et de diffusion technologique s'effectuent dans le cadre du Système National de Vul-

garisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA). Elles sont assurées par des structures déconcentrées que sont les 13 directions régionales de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (DRAHRH), les 45 directions provinciales de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques (DPAHRH), les 302 zones d'appui technique (ZAT), les 1200 unités d'animation technique (UAT) et un certain nombre de projets et programmes.

b- Elevage

Le système de vulgarisation et d'appui au monde rural présente une organisation similaire à celle du Ministère de l'Agriculture, avec des directions centrales et des structures régionales. Les structures régionales des ressources animales, connaissent également des démembrements aux échelles inférieures (province, département, villages).

Au même titre que le ministère chargé de l'Agriculture, le développement et la diffusion des services ruraux s'effectuent dans le cadre d'un système National de vulgarisation (SNvA) actuellement en relecture.

c- environnement

L'appui au monde rural présente une organisation similaire aux deux départements ministériels précédents. Le développement et la diffusion des services ruraux s'effectuent aussi à travers l'exécution de programmes et projets de développement.

d- enseignement Supérieur et Recherche Scientifique

Les instituts nationaux de recherche développent de plus en plus des stratégies d'intervention directe en milieu paysan et collaborent avec les organisations paysannes pour la promotion conjointe des innovations agricoles. Les universités, par des recherches menées en milieu paysan et l'envoi d'étudiants stagiaires sur le terrain, contribuent à la diffusion des connaissances au profit des agriculteurs.

e- projets et programmes de développement

Plus d'une centaine de projets et programmes de développement, généralement rattachés aux ministères du Développement Rural, interviennent sur

le terrain. Ils utilisent autant de stratégies et méthodes de vulgarisation qu'il y a de partenaires techniciens et financiers qui les soutiennent.

1.3.2 Les structures non étatiques

a- Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations de Développement

Parfois de concert, des fois en complément ou seules, plusieurs Organisations non Gouvernementales et Associations de développement interviennent dans le développement agricole en milieu rural ; leurs actions couvrent des domaines très variés :

- Financement des activités de production en milieu rural
- Appui-conseil en matière de promotion des activités agro-sylvo-pastorales
- Organisation et formation de producteurs.

L'intervention de ces ONG et associations de développement se fait généralement à travers l'exécution de projets et programmes. L'échelle d'intervention est très variée, allant du village ou groupe de village à la région ou à plusieurs régions.

Certaines ONG ou Associations de développement comme la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) présentent un rayon d'intervention assez large dépassant parfois 50 % du territoire national.

En terme de stratégie d'intervention, la plupart des ONG et Associations de développement dispose de leur propre réseau d'appui-conseil et de formation comprenant des ressources humaines (animateurs/trices, superviseurs.) et parfois des moyens de diffusion des messages telles que les radios communautaires/locales.

b- Sociétés de développement

Il s'agit généralement des sociétés intervenant dans le développement de filière de production donnée. On peut citer par exemple :

- la Société de Développement de Fibres Textiles du Burkina (SOFITEX) pour le coton :
- l'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina (UCOBAM) pour les légumes ;

Ces Sociétés et Unions disposent en général d'un réseau d'encadrement, de collecte et de commercialisation des produits. L'action des producteurs est généralement guidée par un objectif économique.

L'approche développée par ces Sociétés et Unions de production fait appel à une participation active et consciente des producteurs ; l'organisation accorde une place importante à la responsabilisation de ceux-ci à toutes les étapes du processus : production, collecte et écoulement (création d'organisations telles les Groupements des Producteurs de Coton : GPC) et les Marchés auto-gérés (MAG) pour la filière coton).

c- Secteur privé

Il s'agit essentiellement de bureaux d'études engagés dans le montage et la mise en œuvre de projets de développement. Dans la plupart des cas, ces bureaux d'étude assument une double mission :

- appui à la définition de méthodologies pour la mise en place de projets et programmes à caractère développement local et participatif ;
- appui-conseil/exécution des projets et programmes de développement. Ils jouent le plus souvent le rôle de "Cellule d'Appui Technique (CAT)".

Ainsi, des contrats d'exécution ou de prestation de services sont généralement signés entre des bureaux d'étude et des projets et programmes de développement.

1.3.3 Les organisations paysannes : bénéficiaires des services ruraux

En vue de créer un environnement juridique favorable, le Gouvernement dans une approche participative a élaboré la loi n°014/99/AN du 15 Avril 1999 dont les textes d'application ont été adoptés le 05 novembre 2003.

Aujourd'hui, le mouvement paysan se caractérise par sa diversité et on pourrait sur la base de plusieurs critères faire une typologie des organisations. Il existe trois types d'organisations : Les groupements, les coopératives et les organisations faîtières.

Les groupements sont les plus nombreux. Ils regroupent les petits paysans, les femmes et/ou les jeunes au niveau des villages. Ils ont en général une activité principale et d'autres activités connexes qui laissent transparaître une fonction multidisciplinaire et communautaire dans les zones rurales. Ils constituent les organisations paysannes de base ou de 1er niveau. Certains groupements existent en zones urbaines dans les secteurs de l'artisanat, de la transformation agroalimentaire et de la collecte des ordures.

L'ensemble des OP est estimé à plus de 42 000 dont 30 515 se sont conformées à la loi 014/99/AN à la date de novembre 2002 et se répartissent dans divers domaines d'activités comme suit :

- 78 % soit 23 699 dans le domaine de l'agriculture ;
- 13 % soit 3908 dans le domaine de l'élevage ;
- 3 % soit 983 dans le domaine du commerce ;
- 1,5 % soit 461 en artisanat ;
- 1,75 % soit 537 dans le domaine de l'environnement ;
- 0,05 % soit 152 dans le domaine de la pêche
- 2,5 % soit 775 dans les domaines mixtes.

Suivant le genre, cette répartition est la suivante :

- 45 % soit 13 711 sont des organisations «hommes»
- 37 % soit 11 324 sont des organisations «femmes»
- 2,7 % soit 824 sont des organisations «jeunes»
- 12 % soit 3 662 sont des organisations «mixtes»
- 3,25 % soit 994 sont indéterminées.

Certaines de ces 30 515 OP (conformes à la loi) se répartissent dans des organisations paysannes faîtières régies par la loi 014. Il s'agit de :

- La **FEPAB** (Fédération des Professionnels agricoles du Burkina)
- La **FNJPAB** (Fédération Nationale des Jeunes Professionnels Agricoles du Burkina)
- La **FENAFERB** (Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina)
- La **FEB** (Fédération des Eleveurs du Burkina)
- La **FNUGEF** (Fédération Nationale des Unions de Groupements de Gestion Forestière)
- La **FENAFIP** (Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Pêche)
- L'**UNPCB** (Union Nationale des Producteurs du Coton du Burkina)
- **L'UNABF** (Union Nationale des Apiculteurs du Burkina Faso)
- **L'UNPSB** (Union Nationale des Producteurs Semenciers du Burkina)
- **L'UNPR (Union Nationale des Producteurs du Riz)**
- **L'UNPC (Union nationale des Producteurs des Céréales)**
- **L'UNPFL (Union nationale des Producteurs des Fruits et Légumes).**

Ces organisations faîtières dont principalement : FEPAB, FEB, FENAFERB, FNJPAB, UNPCB, ont mis en place en novembre 2002 la Confédération Paysanne du Faso (CPF).

Sur le plan socio-économique, deux grandes catégories de partenaires (bénéficiaires) de la vulgarisation peuvent être identifiées :

Catégorie 1 : Producteurs tournés vers l'agriculture de subsistance avec faible allocation de ressources externes au sein de l'exploitation et dont l'objectif principal de production est prioritairement la satisfaction des besoins alimentaires.

Catégorie 2 : Producteurs orientés vers l'économie de marché avec une spécialisation de production (coton, légumes, fruits, lait, œufs).

Sans omettre la catégorie 2 pour laquelle des spécialistes sont de plus en plus affectés, la situation actuelle de la vulgarisation agro-pastorale est marquée par la dominance en importance numérique des acteurs de la catégorie 1.

1.4 Etat de la fourniture des services de vulgarisation et d'appui conseil

Les activités de formation, d'information, de suivi sensibilisation et d'appui conseil aux producteurs s'exécutent ponctuellement dans le cadre des partenariats établis avec les projets, programmes et ONG ou à travers des financements spécifiques des ministères de tutelle.

- Les zones où il n'y a pas d'intervention de partenaires ne bénéficient guère d'activités.
- Le réseau d'encadrement hérité du temps du PNDSAII s'est fortement rétréci à telle enseigne que l'agent vulgarisateur est parfois contraint de couvrir seul le territoire d'un département.
- Les agents vulgarisateurs n'ont pas de programmes cohérents visant un but donné et exécutent très souvent des activités imprévues du fait de la sollicitation des partenaires privés.
- La situation actuelle marquée par l'approche appui conseil à la demande exige des producteurs non seulement des capacités d'analyse, de formulation de leurs demandes, mais aussi, une capacité à participer un tant soit peu au financement des interventions ;
- Le volet vulgarisation constitue le plus souvent une partie marginale du programme d'activités des partenaires tels que les projets, programmes, ONG et associations.

En outre ces partenaires ont des moyens limités dans le temps et interviennent dans des zones circonscrites si bien que ces actions isolées ne peuvent impulser un développement global de l'agriculture à l'échelle régionale et/ou nationale.

1.5 Les atouts

- Emergence d'organisations professionnelles agricoles d'envergure capables de poser les principales préoccupations des producteurs ;
- Existence de producteurs (nombre limité) demandeurs des actions d'appui conseil et capables de prendre en charge le financement lié à cet appui (amorce d'agrobusiness) ;

- Développement de l'agriculture de campagne sèche ;
- Accroissement des superficies aménagées (périmètres irrigués et bas fonds)
- Existence d'une politique agricole mettant un accent sur la promotion des filières porteuses (SDR, PISA, CSLP..);
- Existence de textes réglementant certains sous secteurs (engrais, semence, pesticide) ;
- Existence de nombreuses technologies mises au point dont certaines ont été générées par une approche DPT ;
- Eveil d'une conscience paysanne et d'un leadership paysan notable (prise de position sur les grands sujets tels la politique agricole, l'Accord de Partenariat Economique) ;
- La quête d'une promotion de bonnes pratiques agricoles.

1.6 Les insuffisances

- Disparité entre les producteurs dans l'accès aux services agricoles :
- Multiplicité des intervenants sans harmonie ;
- Faible niveau technique des acteurs ;
- Vieillissement du réseau d'encadrement ;
- Rétrécissement du réseau d'appui conseil ;
- Faible taux d'adoption des thèmes ;
- Réduction drastique des financements de la vulgarisation ;
- Faible allocation au renforcement des capacités ;
- Programmation non participative ;
- Insuffisance de fonctionnement des organisations des producteurs ;
- Besoins nouveaux non satisfaits (information sur le marché, renforcement, de capacités d'analyse et de planification stratégique, de maîtrise des circuits d'approvisionnement en intrants).

CHAPITRE 2

APPROCHES ET METHODES DE VULGARISATION UTILISEES AU BURKINA FASO

Après avoir fait une photographie de la vulgarisation au Burkina Faso à travers l'historique, les services et les bénéficiaires dans les chapitres précédents, nous examinons ici les approches et méthodes (et les outils) de vulgarisation à travers leurs cadres conceptuels et leur application sur le terrain.

Le concept d'approche que nous inter changeons volontiers avec le terme méthodologie, se définit comme une démarche qui incorpore une philosophie et une manière de faire. La philosophie qui sous tend l'approche influence profondément les inter relations entre les acteurs d'un même processus. Les facteurs politiques, socioéconomiques et la fluidité de l'information des temps modernes référencés plus haut dans le contexte de l'étude, jouent également un grand rôle dans l'adoption et l'évolution des approches en matière de recherche, de technologie et de la vulgarisation agricoles.

La vulgarisation est d'abord la communication à laquelle s'ajoutent bien d'autres choses. De ce fait, beaucoup de méthodes et outils de communication (littérature, matériels audio visuel, réunions, etc.) sont utilisés par toutes les approches de vulgarisation. Les méthodes de diffusion les plus courantes sont (1) l'information d'un large public, la sensibilisation, la formation, la démonstration, la visite commentée, la journée de démonstration, l'exposition, la foire, le marketing, etc.

Les outils et moyens de diffusion sont (1), le prototype, les émissions radio, télévisées (information d'un large public), le prospectus, la fiche technique, le champ école (champ de démonstration), le documentaire, le rapport, l'échantillon, brochure, les affiches panneaux,

(Voir méthodes de diffusion et outils de diffusion en annexe 4)

Au Burkina Faso, on peut identifier une multitude d'approches que nous avons regroupées en trois grandes catégories à savoir, les approches classiques, les approches participatives et les approches systèmes d'innovations. Les exemples d'approches qui ne sont dans aucune des trois distinctions se retrouvent dans une quatrième catégorie dite «Autres approches».

2.1 Approches classiques (linéaires) de diffusion des technologies

Il s'agit des trois approches suivantes :

- Approche généraliste de vulgarisation agricole
- L'approche par produits (cas de la SOFITEX)
- L'approche formation et visite (T & V de 1970 - 1989).

Les approches classiques se caractérisent par la conception d'une hiérarchie stricte des pôles du savoir et du savoir faire avec la recherche scientifique en haut de l'échelle et les paysans au bas de l'échelle. Les vulgarisateurs sont dans la position intermédiaire entre les deux pôles. La connaissance scientifique est la vérité vérifiée. La méthode de transmission de la connaissance est la sensibilisation, l'animation et la formation classique, c'est-à-dire, la pratique de la vulgarisation persuasive. Le message technique est un produit fini, une prescription simpliste pour le consommateur qui est en l'occurrence le producteur agricole. L'objectif recherché est l'adoption de la technologie pour l'accroissement des rendements. Peu ou pas d'attention est accordée aux perceptions et aux connaissances endogènes. La technologie est délivrée au complet assortie de mesures d'accompagnement.. C'est ce qu'on a pu constater au temps de la SATEC et des ORD où l'agent de vulgarisation disposait et du savoir, et des semences, et des engrais et du matériel aratoire.

A partir de 1989, avec le SNVA, les aspects Intrants et Equipements ont été relégués aux «bons» soins des OP et des opérateurs privés.

2.1.1 L'approche généraliste de vulgarisation agricole

Elle est la plus ancienne (depuis la période coloniale) et on la trouve dans les organismes publics responsables de l'Agriculture. Elle est rattachée à

une direction et à des services décentralisés, comprend à la base des vulgarisateurs sur le terrain et au sommet un ministère.

♦ **Hypothèse**

L'hypothèse de base sur laquelle se fonde cette approche est qu'il existe une technologie et une information non utilisées par les agriculteurs. Si ceux-ci pouvaient en avoir connaissance, les pratiques agricoles seraient améliorées. Il s'agit essentiellement d'un transfert de technologie de l'Etat aux populations rurales. L'objectif est d'améliorer l'ensemble des pratiques agricoles.

♦ **Objet**

Dans le cadre de son hypothèse, l'objet de la vulgarisation agricole est d'aider les agriculteurs à augmenter leur production.

♦ **Elaboration du programme**

L'élaboration du programme est contrôlée par les services étatiques qui modifient leurs priorités de temps à autre, en général sur la base de thèmes prioritaires nationaux, une certaine liberté étant accordée pour l'adaptation aux situations locales.

La programmation est faite par et avec les cadres techniques, administratifs et politiques.

♦ **Exécution du programme**

Elle est réalisée par un important effectif d'agents de terrain relevant des diverses circonscriptions administratives du pays ou modifiées. Ce personnel est géré par l'administration centrale, qui précise les méthodes et techniques à employer.

On a souvent recours aux parcelles de démonstration où les thèmes prioritaires sont appliqués par des vulgarisateurs avec des producteurs sur de petites exploitations adjacentes à des parcelles témoins cultivées selon les méthodes traditionnelles.

Les agents se rendent également sur les exploitations, organisent des réunions et encouragent les agriculteurs à adopter les pratiques recommandées. En outre, ce type d'activité bénéficie généralement de l'appui de programmes de radio, d'affiches ou de publication largement diffusés par le service central ou local de vulgarisation.

♦ **Ressources nécessaires (humaines et financières)**

Cette approche fonctionne avec un personnel de terrain relativement nombreux, affecté dans les zones et villages. Elle coûte cher en personnel.

On cherche dans certains cas à pallier le manque d'efficacité d'un personnel insuffisamment formé par une simple augmentation des effectifs. Cette solution a également été tentée dans certains cas où les techniques que les agents devaient diffuser n'étaient pas adaptées aux conditions locales. Il en est résulté un effectif pléthorique et coûteux, sans pour autant que les résultats s'en trouvent améliorés.

En conclusion, la simple densité du personnel de vulgarisation ne suffit pas en elle-même à assurer l'efficacité d'un service de vulgarisation. L'actualité et la pertinence du message proposé aux paysans, la compétence professionnelle du personnel et le contrôle par les groupes cibles de l'élaboration du programme sont des éléments autrement importants.

Le coût de cette approche est d'autant plus élevé que c'est en général l'Etat qui en supporte pratiquement la totalité. L'insuffisance voire le manque de participation des bénéficiaires visés a aussi pour effet d'augmenter le coût unitaire des transformations réalisées.

Mesure des résultats

Ici, les résultats sont mesurés par l'augmentation des productions

.

♦ **Avantages de cette approche**

Quelques avantages apparaissent :

- couverture de l'ensemble du pays,
- interprète auprès du monde rural des politiques et procédures nationales.

Comme elle constitue un prolongement du ministère sur le terrain, elle peut être utilisé à la fois par les responsables politiques et par les responsables de la vulgarisation pour contribuer à mettre en œuvre les programmes de développement agricole.

- formule relativement aisée à contrôler par l'administration
- un relais relativement rapide pour la communication entre le ministère et le monde rural.

♦ **Inconvénients de cette approche**

Les inconvénients de l'approche résident dans les points suivants :

- l'absence de communication dans les deux sens ;
- il arrive que les agents de vulgarisation encouragent les agriculteurs à adopter des pratiques qui ne conviennent pas à leur type d'agriculture ou à leurs besoins immédiats ;
- le personnel de terrain n'est pas responsable vis-à-vis des paysans de la zone où il travaille (en cas d'insatisfaction des prestations, la population ne peut rien faire et à l'inverse, elle ne peut maintenir un agent performant ou augmenter son salaire) ;
- l'approche est à la fois coûteuse (personnel nombreux entièrement rémunéré par l'Etat) et inefficace (les messages souvent inadaptés avec peu d'effet).

Solutions possibles

Il serait plus rentable d'avoir un personnel moins nombreux mais plus compétent.

2.1.2 L'approche par produits (cas de la SOFITEX)

Il s'agit d'une approche axée sur une seule culture d'exportation tel que le coton, les fruits, les légumes ou encore sur un seul aspect de l'activité agricole telle que l'élevage, la production laitière, etc.

Constats

Les personnes concernées par une seule culture ou un produit particulier ont parfois manifesté leur impatience devant l'approche généraliste, ou même l'approche participative de la vulgarisation agricole.

♦ **Hypothèse**

On part ici de l'hypothèse que pour augmenter la productivité et la production d'un produit déterminé, il faut concentrer tous les efforts sur ce produit. On pense souvent aussi qu'en regroupant la vulgarisation avec d'autres fonctions telles que la recherche, la fourniture de facteurs de production, la commercialisation, le crédit et parfois le contrôle de prix, l'ensemble du système sera plus efficace.

♦ **Objet**

Augmenter la production d'un produit donné selon une qualité souhaitée.

♦ **Exécution du programme**

Elle se fait sous forme d'instructions données aux cultivateurs par les agents de vulgarisation employés par la société responsable.

♦ **Ressources nécessaires (humaines et financières)**

Les ressources proviennent de la société. Cette dernière accorde des crédits de campagne aux agriculteurs qui sont impliqués pour sa production. Cette approche fonctionne avec un personnel de terrain relativement peu nombreux, parce que affecté dans les zones de culture du produit. Des agents de différents profils peuvent intervenir mais ceux appelés à s'occuper des aspects agricoles sont peu nombreux et spécialisés de façon plus pointue pour la promotion de la production objet de leur mission. L'effectif est bien contrôlé. Le souci qui préside aux actions étant la rentabilité et la meilleure marge de profit possible.

Le personnel est généralement mieux payé que celui de la fonction publique et la société dépense beaucoup pour l'approvisionnement en intrants des producteurs et pour le transport des récoltes.

Mesure des résultats
Dans cette approche, la mesure des résultats est en général la production totale de la culture en cause.

♦ **Avantages de cette approche**

Généralement la technologie correspond aux problèmes de production et en conséquence les messages que les vulgarisateurs font passer aux cultivateurs sont appropriés ; les activités sont efficaces et pratiques car coordonnées à la fois avec la fourniture d'intrants aux producteurs et avec la commercialisation du produit ; les résultats sont impressionnants ; le travail est plus coordonné ; la gamme plus étroite de préoccupations ; les rémunérations sont plus élevées pour le personnel ; le personnel est mieux qualifié et formé ; la gestion et la supervision sont menées de façon plus étroites ; le nombre d'agriculteurs par agent (ratio d'encadrement) est plus réduit par rapport à l'approche généraliste ; en raison de sa taille restreinte et de son orientation plus précise, cette approche est plus facile à surveiller et à évaluer.

♦ **Inconvénients de cette approche**

- les intérêts de la société passent souvent avant ceux des agriculteurs ;
- les intérêts peuvent être divergents alors naissent des conflits ;
- le système ne fournit pas de services consultatifs pour les agriculteurs qui pratiquent plus d'une culture ;
- les autres aspects du système agricole général sont négligés (peu d'importance pour la conservation des sols, la production vivrière familiale et l'élevage) ;
- la société peut ''pousser" son produit même dans des situations où le pays n'a plus intérêt à en accroître la production. La culture du coton est un cas illustratif ces dernières années. Le succès même de cette approche lui imprime un dynamisme qui peut avoir cet inconvénient.

2.1.3 L'approche formation et visite (T&V de 1970 -1989).

Il s'agit d'une approche répandue depuis les années 70. Elle est :

- fondée sur la formation et les visites,
- fortement structurée et disciplinée,
- Programmée suivant un calendrier précis de la formation des vulgarisateurs de village par des spécialistes en diverses disciplines, ainsi qu'un calendrier des visites que ces vulgarisateurs doivent rendre aux agriculteurs

♦ **Hypothèse**

- Cette approche repose sur les mêmes hypothèses de base que la vulgarisation agricole généraliste ;
- Elle part du postulat que le personnel de terrain est mal formé, peu au courant des innovations et qu'ils ont tendance à rester dans leurs bureaux au lieu de rendre visite aux agriculteurs ;
- Elle pose également le principe que la gestion et la supervision laissent à désirer. Elle introduit une discipline visant à surmonter ces problèmes ;
- Elle suppose aussi que cette discipline peut assurer une communication dans les deux sens entre les services de recherche et de vulgarisation et entre le personnel de vulgarisation et les agriculteurs.

♦ **Objet**

Il diffère peu du système généraliste et il consiste à amener les agriculteurs à augmenter la production de certaines cultures.

♦ **Principes stratégiques**

- Améliorer les contacts entre personnel de vulgarisation et agriculteurs grâce à un programme fixe de visite des agents auprès des groupes d'agriculteurs ;
- Développer et maintenir à un niveau élevé par des stages de réimpression fréquents, la qualification du personnel subalterne ;
- Améliorer l'impact de la recherche agricole sur le développement des techniques d'exploitation par une réorganisation des liens entre la recherche et la vulgarisation ;

- Décharger les agents de toutes les tâches étrangères à la vulgarisation pour qu'ils puissent se concentrer pleinement sur leurs activités ;
- Diminuer le chevauchement des compétences administratives qui caractérise la plupart des systèmes de promotion rurale par la concentration de toutes les activités relatives à la vulgarisation dans un service unifié de vulgarisation, qui devient alors pleinement responsable du progrès technologique des agriculteurs ;
- Comme il est impossible d'atteindre tous les agriculteurs directement par un travail individuel ou de groupe, il faut appliquer un système de communication dans les deux sens : le responsable local de la vulgarisation effectue un travail intensif auprès des agriculteurs de "contact", qui peuvent alors aider à diffuser le message auprès de la masse des autres agriculteur ;
- Pour faciliter un progrès net et continu, il convient de ne pas demander au service de vulgarisation de s'occuper de messages et de tâches non agricoles ;
- Adapter les messages aux aptitudes et à la situation socio-économique des divers groupes-cibles ;
- La fourniture en temps voulu d'intrants et de crédits améliorera l'impact de la vulgarisation ;
- Les services de vulgarisation ne doivent pas en général se charger directement de ces tâches, mais il leur appartient d'améliorer les liens et la coordination des organismes responsables ;
- Une amélioration continue de l'action de vulgarisation exige un système intégré de suivi et d'évaluation des activités.

♦ **Elaboration du programme**

- L'élaboration du programme est centralisée en principe mais peut être adaptée ;
- Le programme suit le système de culture des productions prioritaires et comporte souvent un calendrier rigide des activités de vulgarisation, notamment en ce qui concerne la formation, les visites et la supervision ;

♦ **Exécution du programme**

- Elle se fonde essentiellement sur les rencontres des groupes de travail avec les agents de vulgarisation ;
- Elle comporte également une formation donnée aux agents de base par des spécialistes (Techniciens Spécialisés et Chercheurs).

♦ **Ressources nécessaires** (humaines et financières)

Les ressources sont fournies par les fonds internationaux sous forme de prêts.

Mesure des résultats

- En raison de la nature de cette approche, sa réussite est mesurée par l'augmentation des rendements et de la production totale des cultures concernées ;
- La réussite se mesure également sous l'angle de l'application de la "philosophie" de l'approche (son essence) qui influe sur le choix du message transmis aux agriculteurs.

♦ **Avantages de cette approche**

- Existence d'un service unifié ;
- Calendrier précis et régulier qui oblige les agents à travailler dans les exploitations ;
- En raison de la formation qu'ils reçoivent régulièrement, les vulgarisateurs sont censés être plus au courant des informations et des techniques dont les agriculteurs ont besoin ;
- Le personnel de terrain est mieux encadré sur le plan technique ;
- Le personnel de vulgarisation reçoit, pour son action, un soutien logistique plus efficace sous forme de moyens de transport, de bureaux, de logements et de matériel pédagogique.

♦ **Inconvénients de cette approche**

- Approche très coûteuse ;
- L'insuffisance de communication réelle dans les deux sens que suppose cette approche entre le personnel de recherche et le personnel de vulgarisation ainsi qu'entre le personnel de vulgarisation et les agriculteurs ;
- L'insuffisance de techniques simples et peu coûteuses qui conviendraient aux agriculteurs visés par cette approche ;
- Les messages constituent en eux-mêmes un problème : s'ils sont trop simples et spécialisés, la plupart des agriculteurs en auront déjà connaissance. Ceux qui ne les connaissent pas pratiquent probablement différentes combinaisons de cultures et d'élevage ;
- Investissement (en temps, en argent et en expérience) pour une formation solide de spécialistes indispensables au fonctionnement du système ;
- Le personnel de terrain se lasse d'avoir à mener une activité rigoureuse et structurée sans en recueillir une juste rémunération.

Ces approches sont qualifiées de dirigistes (top down) au milieu des années 80 par les ONG qui préconisent la participation des groupes cibles dans tous les processus de développement qui se conduisent dans leur localité.

2.2 Approches participatives de la vulgarisation agricole

Les approches participatives de la vulgarisation appliquées au Burkina sont essentiellement :

- Cas SNVA et GT
- Développement Participatif des Technologies (DPT)
- Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD).

On s'est aperçu de plus en plus que bien de chose sont possibles lorsque des populations rurales s'organisent dans leur propre intérêt. L'approche participative de la vulgarisation repose sur ce principe et met l'accent sur

une participation importante de ceux à qui s'adresse le système de vulgarisation agricole. Dans des conditions optimales, la participation concerne non seulement les agriculteurs, mais aussi le personnel de la recherche agricole et des organisations de service.

Une vulgarisation agricole réellement participative touche en général une large gamme de sujets agricoles, privilégiant tel ou tel aspect selon l'évolution des problèmes du village ou l'apparition de nouveaux besoins.

2.2.1 Le Système National de Vulgarisation Agricole et Gestion des Terroirs (SNVA, GT)

♦ **Hypothèse**

L'hypothèse de base est que les paysans possèdent une grande sagesse concernant la production alimentaire sur leurs terres, mais que leur niveau de vie et de productivité pourrait être amélioré s'ils en savaient davantage sur les connaissances acquises à l'extérieur.

On admet qu'il existe un système de connaissances endogènes qui diffère du système de connaissance scientifique moderne et que l'interaction des deux peut être fort profitable.

Il ne saurait y avoir de vulgarisation efficace sans la participation active des agriculteurs ainsi que du personnel de recherche et des services connexes.

L'enseignement de groupe et l'action de groupe ont un effet synergique. On accroît l'efficacité de la vulgarisation en privilégiant certains points importants liés aux besoins exprimés par les agriculteurs et en contactant davantage de petits agriculteurs, non pas individuellement mais par l'entremise de leurs groupes et organisations.

Lorsque le personnel de recherche ne participe pas avec les agriculteurs et les vulgarisateurs à l'élaboration des priorités, la recherche peut être mal informée sur les besoins réels et parfois même proposer une technologie inappropriée.

♦ **Objet**

- Augmenter la production agricole,
- Augmenter la consommation
- Améliorer la qualité de vie du monde rural

♦ **Elaboration du programme**

L'élaboration du programme est décidée localement, par une équipe pluridisciplinaire et les groupes concernés.

♦ **Exécution du programme**

Elle se caractérise par le grand nombre de réunions avec les acteurs du milieu concerné (agents de terrain, groupes restreints, ou élargis, groupes représentant l'ensemble de la collectivité ou encore des groupes spécialisés dans une seule culture) pour discuter de leurs problèmes, envisager les solutions possibles. Cette approche a recours également aux démonstrations ainsi qu'aux voyages individuels et de groupe.

♦ **Ressources nécessaires** (humaines et financières)

Cette approche ***exige des agents de vulgarisation qu 'ils ne soient pas seulement des éducateurs agricoles informels, mais aussi des animateurs et des catalyseurs.***

La tâche des agents consiste à ***stimuler*** les agriculteurs pour qu'ils ***s'organisent dans un effort de groupe,*** ce qui demande des aptitudes particulières. Enfin de compte, les animateurs locaux bien formés et rodés deviennent l'élément clé sur le terrain de l'organisation de la vulgarisation

Les investissements consentis pour améliorer la formation des agents peuvent se concentrer sur la technologie appropriée et les méthodes de communication puisqu'ils connaissent déjà les conditions locales.

Mesure des résultats

- longévité des organisations locales de vulgarisation (10 à 15 ans d'existence)
- avantages qu'apportent à la communauté les activités de vulgarisation
- les résultats se mesurent aussi en fonction de la participation effective à l'élaboration et à l'exécution du programme, des chercheurs, des populations, des agents, etc..

♦ **Avantages de cette approche**

- Pertinence ou adaptation du programme ;
- Pertinence des messages (contenu du programme, des méthodes et des moyens de communication utilisés par le personnel de vulgarisation) ;
- Niveau de participation élevé grâce à la solidarité qui se crée entre les participants (personnel de terrain/producteurs ; chercheurs/vulgarisateurs ; fournisseurs de crédit/agriculteurs, etc.) ;
- Coût moins élevé ;
- Stimulation de la confiance, de la conscience et de l'activité du monde rural car l'approche ajoute à l'élément technique un élément humain dans l'action de vulgarisation.

♦ **Inconvénients de cette approche**

- Pour certains, cette approche a l'inconvénient d'affaiblir le pouvoir de décision de l'autorité centrale ;
- Une approche fortement participative de la vulgarisation risque d'être un instrument moins efficace dans la transmission des messages de politique générale ;
- Ce qui fait la force même de cette approche peut aussi être considéré comme une faiblesse ;
- Les populations locales peuvent être tentées à tout moment de faire pression sur les services centraux.

2.2.2 Développement Participatif des Technologies (DPT)

La philosophie du DPT est bâtie sur le postulat que «tout résultat de recherche généré en réponse à la demande des producteurs et avec eux est facilement valorisé par ceux-ci».

Les principaux objectifs du DPT sont les suivants :

a) Habituer les producteurs (usagers) à exprimer des demandes vis-à-vis de la recherche,
b) Assurer un lien étroit entre la recherche et la production,
c) Permettre une valorisation effective de l'expertise des producteurs dans la définition des activités de recherche.

L'INERA qui a adopté l'approche DPT estime que c'est dans le souci «d'habituer progressivement les producteurs à contacter la Recherche pour rechercher des solutions aux problèmes de production agricole rencontrés». De 1999 à 2002, cette démarche de DPT a permis à l'INERA via les différents CRREA, d'établir sept (07) contrats de partenariat de recherche avec des organisations professionnelles de producteurs pour une enveloppe totale d'environ 30 millions de F CFA. Les résultats enregistrés sont très encourageants, mais la limitation des ressources ne permettait pas de répondre aux sollicitations de toutes les organisations professionnelles de producteurs.

2.2.3 Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD)

La Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD) tire son origine d'un Programme National de Gestion Intégrée des Déprédateurs conduit par l'Indonésie dans les années 80 avec l'appui de la FAO. Le cadre d'application de la GID est Sekolah Lampangan ou «Champs Ecole des Producteurs».

La GID a évolué en prenant en compte tous les aspects de la production agricole, ce qui a conduit à la reformulation du concept pour donner la GIPD (Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs).

La promotion de la GIPD a débuté au Burkina Faso, Mali et Sénégal à travers la phase pilote (1996, 1997). La phase d'extension court depuis 2001 dans le cadre du programme sous-régional de «Formation participative en

gestion intégrée de la production et des déprédateurs des cultures à travers les champs écoles des producteurs» (GIPD/CEP) Il est financé par le Gouvernement royal des Pays Bas et exécuté par la FAO. Ce programme couvre trois filières agricoles que sont le riz, les cultures maraîchères et le coton. Le programme a connu une première phase exécutée de 2001 à 2005 dans les trois pays membres ci-dessus.

Au cours de cette première phase, 8072 producteurs/trices et 218 techniciens et producteurs facilitateurs ont été formés en GIPD au Burkina Faso dans les trois filières couvertes par le programme.

Une seconde phase de 4 ans (2006-2010) qui inclut en plus des 3 pays de la 1ère phase le Bénin, est mise en œuvre depuis le mois de juillet 2006. L'objectif de développement de cette 2nde phase du programme sous-régional est de «promouvoir un développement agricole durable par la généralisation, l'institutionnalisation et la diffusion de la GIPD/CEP au niveau national et sous régional. Aussi le programme contribuera à l'amélioration durable et équitable (genre, zone.) de la sécurité alimentaire, des revenus, des conditions de vie des producteurs et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Trois nouveaux pays (Guinée, Mauritanie et Niger) s'apprêtent à intégrer le programme sous-régional dans le cadre d'un projet jumeau cofinancé par le Fond Mondial pour l'Environnement (FEM).

Le programme de formation a pour objectifs :

- Renforcer les systèmes nationaux de vulgarisation agricole par la formation d'agents de vulgarisation et de producteurs ;
- Promouvoir l'expertise des producteurs en formant des formateurs endogènes ;
- Améliorer les revenus des petits exploitants agricoles par une augmentation durable de la production tout en veillant à la préservation de la santé humaine et animale et de l'environnement.

La méthodologie de la GIPD est le CEP dont les principaux concepts spécifient :

- Les producteurs sont considérés en tant qu'experts,
- L'agent de vulgarisation est un facilitateur (pas un enseignant),
- La formation suit un cycle saisonnier.

♦ **Forces et faiblesses de la GIPD**

L'introduction et la promotion de la méthode GIPD dans les systèmes de production agricole se fondent sur les avantages que cette méthode procure aux plans agronomique, environnemental, sanitaire et économique. Cependant, en dépit des nombreuses raisons qui justifient son bon accueil, la démarche est encore confrontée à des difficultés dans sa mise en œuvre que les promoteurs et les autorités se doivent de juguler.

♦ **Forces de la méthode GIPD**

La force des expériences GIPD de par le monde réside dans des points tels que :

- La prise en compte des aspects socio économique et environnemental dans la gestion de l'exploitation ;
- Le couplage raisonné des savoirs et savoir faire endogènes aux innovations générées par la Recherche ;
- Le statut de facilitateur du formateur GIPD justifié par des qualités permettant de voir dans l'apprenant un acteur responsable, un expert dans sa propre exploitation ;
- L'utilisation du CEP comme outil de transfert de connaissances et de technologies (andragogie) ;
- La prise en compte du genre ;
- La mise à contribution de paysans formateurs endogènes ;
- La perspective de faire du CEP/GIPD un outil majeur du nouveau système national de vulgarisation du Burkina.

♦ **Faiblesses de la méthode GIPD**

L'engouement des acteurs pour la méthode GIPD ne signifie pas que cette démarche de vulgarisation est exempte d'insuffisances. Dans le contexte du Burkina Faso, les contraintes à la mise en œuvre du programme GIPD sont essentiellement :

- La mobilité des agents formés à la méthode GIPD ;
- Le cycle saisonnier de la formation ;

- L'insécurité foncière de l'exploitation ;
- La non application aux cultures céréalières traditionnelles ;
- La complexité de la démarche ;
- Le problème de la liaison production/marché ;
- L'inexistence d'un label GIPD du produit ;
- Les difficultés d'accès aux intrants et à l'équipement.

Les approches participatives se sont beaucoup focalisées sur la gestion des relations entre les techniciens et les paysans. Les relations avec le privé pour la fourniture des intrants et en aval pour la commercialisation des produits ont été jusque là limitées. Or, la recherche, la vulgarisation et mêmes les ONG ne sont capables de résoudre directement les problèmes de marché et de crédit. Pour remédier à cette lacune, les acteurs recherchent maintenant des cadres de promotion de la technologie plus intégrateurs qui font la place au privé, y compris les institutions financières.

2.3 Approches systèmes d'innovation ou approches intégrées

Deux approches de cette catégorie sont à leur début d'application dans le pays. Il s'agit de :

- Système et entreprise agricoles compétitives (CASE)
- Plates-formes d'innovations.

L'approche systèmes d'innovation est fondée sur la critique de la conception selon laquelle des systèmes de recherche renforcés devraient accroître l'offre de connaissances et de technologies. Il s'avère qu'un tel renforcement peut ne pas être nécessairement très bien corrélé avec la capacité à innover et à adopter des innovations dans le secteur agricole pour susciter une croissance économique (Banque Mondiale, 2005).

La contribution du concept «Système d'innovations» aux systèmes de recherche agricoles classiques (antérieurs) et à la croissance se situe à trois niveaux :

1) l'attention portée sur l'ensemble des acteurs indispensables à la promotion de l'innovation et de la croissance ;
2) la consolidation du rôle du secteur privé et de l'importance des interactions à l'intérieur d'un même secteur ;
3) l'accent mis sur l'aboutissement de la génération et l'adoption des connaissances et de la technologie plutôt que sur le renforcement des systèmes de recherche et leurs produits.

2.3.1 Systèmes et Entreprises Agricoles Compétitives : CASE

L'IFDC et ses partenaires ont mis au point l'approche CASE (Systèmes et Entreprises Agricoles Compétitifs) en vue de faciliter la formation de pools d'entreprises agricoles et le développement des filières de produits. Cette approche concerne tous les acteurs du système d'entreprises agricoles : petits exploitants, entrepreneurs locaux, commerçants, banquiers et facilitateurs.

L'approche met à profit les initiatives locales afin d'introduire des changements. Cette méthode intégrée incite les agriculteurs, les entrepreneurs, les services financiers et de développement à innover et à travailler ensemble. CASE ambitionne, à travers des processus et activités d'apprentissage par l'expérience de mobiliser de nouvelles idées et de permettre aux organisations et acteurs locaux de développer des compétences en matière de constitution des réseaux (de commerce et d'influence) de négociations et de lobbying.

La conception de CASE s'est effectuée essentiellement dans le cadre de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS).

A ce jour, des projets pilotes utilisant des méthodes CASE, ont touché plus de 125 000 producteurs et 300 entrepreneurs locaux en Afrique de l'Ouest et : «les gouvernements et les institutions donatrices reconnaissent à présent que l'approche CASE permet d'assurer l'intensification agricole durable et partant, la croissance économique».

L'application de l'approche CASE au Burkina Faso est en cours à travers le Projet 1000+ mis en œuvre depuis 2006 et touchant 18 provinces maintenant.

Analysant les résultats des expériences CASE, l'IFDC estime qu'il faut un investissement de 50 dollars par famille agricole pour obtenir ces résultats ;

or c'est exactement le montant que dépense une famille moyenne européenne ou nord-américaine par jour. Les nombreux enseignements tirés des projets pilotes permettent d'avancer que le coût anticipé d'un programme de changement d'échelle est seulement de 25 à 30 dollars par famille.

Ceci étant, quatre points méritent l'attention pour le succès des CASE :

Il est nécessaire de renforcer les capacités techniques et managériales tant des agriculteurs que des entrepreneurs locaux. Ce besoin peut être satisfait grâce à la facilitation de l'apprentissage, à l'exécution d'activités de formation des formateurs et au renforcement des services locaux de développement d'entreprises.

La communication et la coordination entre les différents acteurs doivent être renforcées, tout en veillant à établir une concurrence et, partant l'innovation.

Les pools d'entreprises agricoles doivent être intégrés aux filières de produits à plus forte valeur. Ceci requiert des stratégies de commercialisation créatives, le renforcement des organisations et des dispositions institutionnelles créatrices qui lient les agriculteurs, les entrepreneurs et les consommateurs aux marchés locaux, régionaux et internationaux.

Il est nécessaire de mettre en place un environnement réglementaire favorable. Pour ce faire, il faut des initiatives de plaidoyer et de lobbying, aux niveaux local, national et international.

2.3.2 Plates-formes d'innovations

Les plates formes d'innovations constituent une organisation pratique pour l'application du concept Systèmes d'Innovations. L'utilisation des plateformes d'innovation est adoptée au Burkina Faso pour en faire des plateformes pour l'adoption des technologies dans le cadre du Projet DONATA (Dissemination of New Agricultural Technologies in Africa) promu par l'INERA en collaboration avec le CORAF. La plate forme met en synergie la Recherche, les services chargés de la vulgarisation, les décideurs politiques, les organisations de producteurs agricoles, le secteur privé, l'agrobusiness, les ONG, etc.

En résumé, la plateforme est :

1. Une spéculation à haut potentiel, identifiée et à promouvoir.
2. Un ensemble d'acteurs mobilisés pour la promotion de la spéculation.

3. Un partenariat où la volonté de collaboration se traduit par des engagements respectifs et une synergie d'action pour la promotion de la spéculation par l'adoption des technologies et innovations.
4. Un répertoire de technologies et d'innovations prometteuses identifiées de manière participative dont le choix est déterminé par la demande.
5. Une ou des organisations de producteurs porteuse(s), sur le terrain de l'expérience de la promotion de la spéculation au bénéfice de ses membres et de l'ensemble des petits producteurs de la région à l'effet de contribuer à la réduction de la pauvreté des couches vulnérables notamment des femmes dont le pourcentage devrait être d'au moins 50 PC.
6. C'est un espace géographique, une région bien définie dans laquelle sera mis en œuvre l'expérience de promotion de la spéculation par l'adoption des technologies et d'innovations offrant la possibilité d'évaluation de l'impact.
7. Des responsabilités et des rôles respectifs selon la spécificité des acteurs.
8. Une coordination assurée par le SNRA du pays qui abrite le Point Focal.
9. La plateforme bénéficie du soutien momentané du projet DONATA, mais devrait comporter des mesures pour assurer sa durabilité voire sa pérennisation.

2.4 Autres approches

Sont classées dans la catégorie «autres approches» les approches qui ne figurent pas dans celles décrites ci-dessus mais qui sont pourtant utilisées dans des interventions sur le terrain. Il s'agit notamment :

- Approche par projet (cas des CES/AGF, PDRD, SG 2000, PATECORE),
- Approche Appui Conseil à la Demande (Opération test 2000),
- Approche conseil en gestion de l'exploitation.

2.4.1 L'approche par projet (cas des CES/AGF, PDRD, SG 2000, PATECORE).

Elle dépend étroitement de fonds extérieurs spéciaux, dont ne bénéficient pas en général d'autres aspects de la vulgarisation agricole, et sa durée ne

dépasse pas un nombre relativement réduit d'années. En général, le projet est aussi circonscrit dans l'espace.

Il existe deux formes d'approches par projets :

- la première s'intégre dans un projet ou programme de développement rural ou agricole intégré ;
- la seconde revêt la forme d'un projet de vulgarisation agricole indépendant exécuté dans une ou plusieurs régions données et financé par un donateur extérieur.

♦ Hypothèse

Cette approche part de l'hypothèse que la lourde bureaucratie gouvernementale caractéristique de certaines autres approches n'a guère de chance d'avoir un impact important soit sur la production agricole, soit sur la population rurale, et que les meilleurs résultats peuvent être obtenus dans un endroit donné et pendant un laps de temps donné par injection.

♦ Objet

- Certains projets visent à démontrer dans la zone couverte, les résultats qui peuvent être obtenus dans un laps de temps relativement bref ;
- D'autres ont pour objet de tester différentes méthodes de vulgarisation, de manière à déterminer celles qui conviennent le mieux en l'espèce ;
- Il peut s'agir d'une action de vulgarisation destinée à s'insérer dans un projet de développement agricole ou rural intégré plus vaste.

♦ Elaboration du programme

L'élaboration du programme relève généralement non pas du village mais de l'administration centrale, de l'organisme donateur ou d'une combinaison d'organismes.

♦ **Exécution du programme**

- Elle exige généralement du personnel d'animation du projet, des crédits pour le personnel de terrain, de meilleurs moyens de transport, des installations et des matériels que ceux qui sont ordinairement prévus dans les programmes publics, etc. ;

- Ce "double régime" constitue un problème majeur de l'approche par projets ;
- Le personnel est habituellement affecté à titre temporaire et retourne d'où il vient à la fin du projet ;
- Les équipements fournis pour le projet sont en général trop chers à entretenir pour les activités normales de l'Etat.

Mesure des résultats

Les résultats se mesurent par les changements à court terme observés sur le site du projet.

♦ **Avantages de cette approche**

- Objectif circonscrit qui permet d'en évaluer l'efficacité ;
- Donne des résultats rapides aux donateurs étrangers, surtout si le projet est géographiquement limité ;
- Des techniques et méthodes nouvelles peuvent être testées et expérimentées dans le cadre limité du projet.

♦ **Inconvénients de cette approche**

- Durée habituellement trop brève ;
- Effet tâche d'huile recherché n'est pas toujours effectif ;
- Application du ''double régime" aux agents du projet ;
- Coût du projet élevé par rapport au résultat unitaire ;
- Solution à court terme et non pas comme une approche permanente de la vulgarisation agricole.

2.4.2 Approche Appui Conseil à la Demande

La mise en œuvre de cette approche a commencé par une opération test d'appui-conseil à la demande. Cela a été initié avec l'achèvement du PNDSA 2 en 2000 pour amorcer la fixation et le respect d'un ratio d'allocation financière investissement productif/fonctionnement, de même que la séparation entre le financement des structures de vulgarisation de celui destiné aux activités d'appui à la production agricole.

Il s'est agi d'abord de vérifier la faisabilité d'un programme d'appui conseil à la demande sur le principe de la responsabilisation des producteurs (contractualisation).

La réorganisation de la vulgarisation était devenue impérative dans un contexte historique marqué par les faits suivants :

- L'état a assuré depuis longtemps les services agricoles,
- Le désengagement de l'état survient à travers les différentes réformes structurelles,
- La répartition des fonctions entre l'état et le secteur privé est indispensable malgré les faibles capacités de ce dernier,
- Le SNVA en application depuis 1989 est inadapté au contexte et doit être réorganisé,
- Les producteurs et leurs organisations doivent assurer désormais la maîtrise d'ouvrage en matière de vulgarisation et d'appui conseil,
- La nouvelle approche qui responsabilise les producteurs s'appuie sur les grandes orientations issues du CSLP et les principes directeurs de la LPDRD d'où la notion de contractualisation d'appui-conseil à la demande.

♦ Objectif global

Renforcer la contribution de la vulgarisation et de l'appui conseil à l'accroissement et à la productivité agricoles par l'amélioration des performances des acteurs.

♦ **Objectifs spécifiques**

- Améliorer les capacités des producteurs et leurs organisations ;
- Créer un environnement propice à l'expression des compétences des acteurs privés et publics ;
- Mettre en œuvre des mécanismes contractuels fiables sur des bases concurrentielles saines en vue d'assurer l'efficacité et l'efficience des prestations.

♦ **Principes directeurs**

Ils tiennent compte des choix et orientations du gouvernement en matière de (1) décentralisation, (2) développement rural décentralisé, (3) lutte contre la pauvreté. Il s'agit de :

- la responsabilisation des acteurs (= maîtrise d'ouvrage des actions),
- la séparation entre financement des structures et investissements agricoles,
- la contractualisation des services agricoles,
- l'exécution par l'état de ses missions régaliennes.

Schéma d'organisation et de fonctionnement de l'opération test d'Appui conseil à la demande.

Les étapes de mise en œuvre de l'opération sont les suivantes :

- Elaboration d'un manuel de procédures
- Information/formation et diffusion du manuel
- Mise en œuvre de l'opération par :

- Le choix des provinces tests,
- La rencontre avec les différents acteurs,
- L'élaboration et la sélection/validation des projets par divers comités (provincial, régional, national, comité de gestion),
- Financement des projets des producteurs par le PNDSAII,
- Suivi de l'exécution des projets par les différents comités,

- Evaluation de l'opération test (interne par la Coordination du projet et externe par un bureau d'étude).

L'évaluation a pour objectif d'analyser la pertinence et l'efficience d'une approche d'appui conseil à la demande centrée sur une plus grande responsabilisation des producteurs et de leurs organisations.

En tant qu'action pilote, l'opération a surtout eu le mérite :

- D'expérimenter, grandeur nature, l'implication de différents acteurs à l'élaboration, la sélection, la conduite et le suivi des projets soumis par les OP à travers des instances décisionnelles locales (comités provinciaux, régionaux) présidés par les principaux bénéficiaires ;
- De placer les OP au centre des décisions (le choix, l'élaboration ou la décision de financement des projets) ;
- De rechercher une meilleure cohérence avec le processus de décentralisation en cours dans le pays.

Cette opération a été positivement appréciée par les bénéficiaires (94 %) qui souhaitent dans leur majorité sa poursuite en y apportant des améliorations sur certains aspects du dispositif mis en place : large diffusion et allègement des mécanismes de financement, une plus longue durée de l'appui, la consolidation des comités provinciaux et régionaux, etc.

Au plan opérationnel, l'expérience a cependant révélé un certain nombre de limites qu'il convient de corriger pour accroître l'efficacité d'une telle opération :

- sur le dispositif, il conviendrait d'améliorer la diffusion de l'information, le contenu du manuel, le circuit de présélection/sélection et mise à disposition des fonds, l'insuffisance de capitalisation des résultats, les moyens de mise en œuvre, etc. ;
- au niveau des bénéficiaires, il est apparu les insuffisances ci-après : non maîtrise des objectifs, faible implication des membres de l'organisation, faible niveau de formations, difficultés de contribuer financièrement et d'assumer les responsabilités de gestion, etc ;

- les services techniques fort de leur statut d'encadreur traditionnel sont restés quelques fois trop dirigistes et paternalistes. Ils ont été aussi limités par le manque de moyens.

Au regard de ces insuffisances et de l'analyse générale des informations recueillies sur le terrain, le bureau d'étude a formulé un ensemble de recommandations portant sur :

Le dispositif institutionnel et les mécanismes décisionnels :

- Impliquer de nouveaux acteurs dès la conception pour élargir les points de vue (institutions financières, recherche, CRA, commission nationale de la décentralisation) ;
- Améliorer la procédure de sélection et de validation des dossiers de projets (confier la validation au niveau régional et restreindre le niveau national au contrôle et à la mise à disposition des fonds pour réduire les temps de traitement, relire le manuel de procédure).

2.4.3 L'approche conseil en gestion de l'exploitation

Le Conseil aux Exploitations Agricoles est une démarche d'aide à la décision visant à promouvoir des raisonnements fondés, entre autres, sur la mesure et la prévision, et les outils développés ont pour but de faciliter cet apprentissage auprès des agriculteurs. Il privilégie une approche globale de l'exploitation. Il est basé sur des dynamiques de groupe mais peut comprendre également des phases de suivi et de conseil individuel. Il s'adresse à des individus mais la démarche repose principalement sur des groupes de paysans qui se forment, échangent leurs expériences et réfléchissent sur leurs pratiques.

Le Conseil aux Exploitations Agricoles permet de renforcer la capacité du producteur à maîtriser le fonctionnement de son exploitation, à améliorer ses pratiques en combinant innovations paysannes et innovations extérieures, à prendre de meilleures décisions pour atteindre les objectifs qu'il se fixe pour son exploitation.

Le Conseil aux Exploitations Agricoles est utile non seulement dans le domaine de l'amélioration des techniques de production et des revenus mais

aussi en matière d'approvisionnement, d'équipement, de transformation et de commercialisation. Il produit des références techniques, valorise les savoirs locaux, élabore de l'information utile pour les organisations paysannes (par exemple pour les négociations de prix sur la base de coûts de production), contribue à la formation de responsables agricoles.

Le Conseil aux Exploitations Agricoles, outre le rôle de catalyseur qu'il peut jouer dans le cadre de la réforme des dispositifs d'appui à l'agriculture, contribue plus globalement à la lutte contre la pauvreté en renforçant les capacités des exploitants à diversifier et sécuriser leurs revenus. Ces impacts importants devraient dans les prochaines années faire du Conseil aux Exploitations Agricoles une composante incontournable dans la définition des politiques agricoles et la réforme des services aux agriculteurs et aux ruraux.

Le Conseil aux Exploitations Agricoles s'appuie sur une **pédagogie** *(animations, rencontres en salle, visites de terrain,...)* et des outils *(carnet, fiches,...) qui sont testés avec les paysans.*

Il paraît donc intéressant de **développer des capacités d'expérimentation paysanne au sein des groupes de conseil.**

Le conseil de gestion basé sur l'analyse des résultats comptables et sur une approche de plus en plus individuelle peut, par contre, répondre aux besoins d'agriculteurs ayant l'ambition de devenir de véritables entrepreneurs. Une partie significative des coûts du conseil devrait alors être supportée par eux et leurs partenaires commerciaux.

La mise en œuvre d'une expérience en matière de Conseil aux Exploitations Agricoles nécessite un investissement de départ important : concertation avec les producteurs pour dégager les besoins et préciser leur degré d'implication dans les dispositifs de conseil, élaboration et tests avec les producteurs des méthodes et outils du conseil, formation des producteurs et des conseillers. Par la suite des appuis continus restent nécessaires (évolution des outils du conseil, diffusion d'informations techniques et économiques, formation continue des conseillers, suivi évaluation des activités et notamment mesure des impacts, capitalisation des acquis...). Ces appuis peuvent être fournis par différents acteurs (ONG, bureau d'études, recherche) et nécessitent des modalités spécifiques de coordination pour en garantir la qualité.

♦ **Principes du conseil en gestion de l'exploitation agricole**

- La vulgarisation est plus «facilitation» que «transfert de technologies».
- Les producteurs sont les clients, les commanditaires et les partenaires plutôt que les bénéficiaires de la vulgarisation agricole.
- La demande du marché induit une nouvelle relation entre les agriculteurs et les fournisseurs de biens et services.
- De nouvelles approches sont nécessaires pour ce qui concerne le financement public et les opérateurs privés.
- Pluralité des intervenants et décentralisation des actions requièrent coordination et concertation entre acteurs.

2.5 Techniques et outils de développement et de dissémination des technologies

Généralement, la décision de recourir à une approche ou à un mécanisme de vulgarisation est prise en connaissance de cause. Cette décision requiert que l'on dispose d'informations fiables et les outils ou techniques couramment utilisés pour collecter ces informations sont :

- Outils de diagnostic, de caractérisation et de connaissance du milieu (MARP)
- Outils d'analyse socioéconomique selon le Genre (ASEG)
- Outils d'information et de formation (PD, CE, Vitrine, PAPEM, ...)
- Outils de concertation (JNP, APB/V)

2.5.1 Outils de diagnostic, de caractérisation et de connaissance du milieu

La Méthode Active de Recherche Participative (MARP)

Les promoteurs des actions de développement rural ont toujours eu recours à des méthodes de connaissance du milieu avant leurs interventions. Pendant longtemps les méthodes utilisées pour ce genre d'études ont été quantitatives, lourdes et conduites par des experts qui finalement sortaient les résultats lorsque la réalité du terrain avait déjà changé. L'autre extrême con-

sistait à réaliser des études expéditives, comparables à des «excursions touristiques», de quelques heures d'entretien dans les villages concernés par le projet et de procéder à une planification par les experts.

Les projets de développement conçus de cette façon ont connus des échecs qui ont motivé les chercheurs à proposer dans les années 1980 une approche participative et pluridisciplinaire de collecte et d'analyse des données à même d'assurer la pertinence et l'efficacité des interventions envisagées. Cette approche inventée par les anglosaxons (ex : Robert Chambers) a connu différentes appelations : «The Sondeo Method, Participatory Rural Appraisal (PRA), Rapid Rural Appraisal (RRA), etc». La traduction en français est la **Méthode d'Analyse Rapide et de Planification Participative (MARP).** Présentement c'est la «Méthode Active de Recherche Participative» qui est retenue dans l'espace francophone.

La MARP est un processus d'apprentissage intensif, itératif et rapide, orienté pour connaître des situations spécifiques. Cette méthode utilise de petits groupes multidisciplinaires et une grande diversité de méthodes, outils et techniques pour la récolte d'informations (? MARP).

La valorisation des connaissances endogènes est le leitmotiv de la MARP, ce qui fait dire à GUEYE et SCHOONMAKER que «Conduire une MARP c'est faire la recherche avec les populations et non sur les populations». Les populations sont expertes de leurs localités et elles interagissent avec les membres de l'équipe multidisciplinaire pour décrire et analyser les réalités physiques, socio économiques et politiques qu'elles vivent. «En effet, quand vos interlocuteurs savent que vous respecter leur point de vue, ils se sentent plus à l'aise de partager avec vous les informations et de vous écoutez en retour. Dans le futur également, toute intervention ou tout projet qui s'appuie sur les connaissances déjà existantes ont plus de chance d'intéresser les populations que les programmes qui sont les produits d'une approche exclusivement exogène» (B. GUEYE et Schoonmaker Freudenberger K., 1991).

La MARP peut être exploratoire, thématique, destinée à évaluer ou à planifier. Sa réussite repose sur d'importants principes comme la **triangulation,** l'appréhension des **biais,** la décision sur l'**ignorance optimale et le degré d'imprécision.**

Les outils de la MARP sont nombreux et variés et sa flexibilité permet d'en inventer toujours pour répondre à des besoins spécifiques de terrain. Ce sont : la revue des données secondaires, les interviews semi structurées, les diagrammes, les transects, les cartes, les calendriers, le profile historique, les classifications préférentielles, les outils de quantification, les photographies, les citations révélatrices, etc.

La recherche et la vulgarisation qui bâtissent sur les modèles participatifs d'intervention font beaucoup recours à des approches similaires de connaissance du milieu au démarrage de leur intervention en milieu rural.

2.5.2 Outils d'analyse socio économique selon le Genre (principe transversal d'intervention)

Les indicateurs socio-économiques du Burkina Faso (2003) montrent la faible retombée de la croissance économique sur certaines couches sociales notamment les ruraux. Aussi, des analyses plus fines des résultats des actions de développement ont-elles démontré que parmi les facteurs explicatifs figure la non prise en compte des préoccupations des femmes lors de l'élaboration et la mise en œuvre des projets et programmes de développement.

Les outils qui sont de plus en plus utilisés pour réduire ces préjudices de la planification et de l'intervention pour le développement sont les approches Genre.

En exemple, l'approche Analyse Sociale et du Genre prend en compte les relations sociales complexes à l'intérieur des communautés et des ménages. Elle prend une à une les unités conceptuelles habituelles comme, la communauté, le ménage et la famille, et étudie les relations et la distribution et le contrôle des ressources en leur sein. L'objectif d'une telle investigation est d'arriver à concevoir des projets de meilleure qualité et de renforcer les groupes défavorisés.

Selon CANEPA et SARTORIUS de «Social Impact», les bénéfices de l'approche ASEG sont :

- Susceptibilité que le projet contribue à résoudre des problèmes de développement accrue ;
- Objectifs de projet plus réalistes ;
- Capacité d'atteindre des objectifs d'équité spécifiques accrue ;

- Risque d'engendrer des conséquences et impacts de projet contraires réduit ;
- Capacité à gérer les problèmes au cours de l'exécution améliorée ;
- Bénéfices du projet plus durables.

L'approche genre a connu d'importantes évolutions méthodologiques et des variantes pour répondre aux besoins spécifiques sectoriels des concepteurs et utilisateurs. On peut mentionner quelques concepts qui ont marqué cette évolution :

Intégration de la Femme au Développement (IFD); Participation de la Femme au Développement (PFD), Genre et Développement Agricole (GDA), Genre et Développement (GD), Femme et Développement (FD).

Le MAHRH en ce qui le concerne a élaboré le «Plan Stratégique Genre et Développement Agricole» (PS/GEDA) et le «Plan de Formation en Analyse Socioéconomique selon le Genre» (ASEG) dont la mise en œuvre est en cours avec l'appui du Fonds des Nations pour la Population (UNFPA) et du PADAB2.

2.5.3 Outils d'information et de formation

Les principaux outils utilisés dans la conduite des activités d'information et de formation sont :

La station de recherche, le PAPEM, les Essais et Tests en Milieu Paysan, les Essais co-gérés par les paysans et les chercheurs, les Champs Ecole Paysans, Champ de Producteur Modèle, les Micro-Parcelles, Ateliers Mensuels de Revue des Technologies, Formation des Agents, Activités de Travail de Groupes (formation des producteurs par les agents de base), Activités de Suivi et de Visites des Exploitations, Visites Commentées, Journées de Démonstration, Voyages d'études, Diaporama, Films Vidéo, Emissions Radio, Spots Publicitaires, Dépliants thématiques, Foires agricoles, etc.

2.5.4 Outils de concertation

La concertation fait aussi appel à des outils qui sont fonction du public cible.

- Ateliers d'Evaluation et de Programmation de la recherche ou de la vulgarisation
- Journée Nationale du Paysan.

2.6 Analyse comparative des approches de vulgarisation au Burkina Faso

Les objectifs des Nations Unies pour le développement du Millénaire (ODM) visent un développement durable qui se traduit par trois niveaux de viabilité : viabilité sociale, économique et environnementale.

De nos jours, les experts reconnaissent que «l'accent mis sur l'augmentation des productions et de la productivité a, dans certains cas, eu des conséquences négatives sur la viabilité environnementale : dégradation des sols, consommation excessive d'eau douce (70 %), salinisation des terres, émissions anthropogéniques, eutrophisation, grandes étendues des terres mortes, pollution des eaux souterraines, perte de la diversité biologique» (BEINTEMA & als, 2008).

L'objectif recherché dans la comparaison des approches de recherche et vulgarisation de technologies agricoles est de savoir laquelle d'entre ces approches réunit le plus de critères permettant de promouvoir une agriculture qui contribue au mieux au développement et à la viabilité. Dans la présentation des approches, des détails ont été donnés sur les forces et faiblesses de chacune d'elles. La présente partie de l'analyse met l'accent sur l'appréciation globale des catégories d'approches définies plus haut. Le tableau N° 1 présente la synthèse de cette analyse.

Les critères retenus ne sont pas exhaustifs mais constituent seulement un échantillon parmi une multitude.

Les critères sont liés aux paramètres dont le niveau qualitatif permet de situer l'approche quant à son impact au regard de l'objectif recherché.

Le diagnostic est très important parce qu'il est à la base du choix d'actions pertinentes. En y associant l'analyse socio-économique selon le genre, on peut mieux orienter certaines actions en direction des femmes et d'autres groupes marginalisés (jeunes, migrants) qui effectuent généralement la plu-

part des opérations de production agricole. Le critère «Groupes défavorisés» permet d'apprécier le souci d'équité de l'approche. Le rôle de l'Etat dans le contexte de la recherche et de la vulgarisation mérite d'être analysé car l'Etat est un multiple acteur susceptible d'intervenir à tous les niveaux des processus et de les influencer.

Le financement du développement et de la dissémination des technologies et la liaison avec le marché peuvent traduire le niveau d'autonomie des systèmes et de leur capacité à générer de la valeur ajoutée qui contribue à la croissance.

En guise de comparaison entre les approches, on peut remarquer que les catégories que nous avons identifiées se sont développées dans une certaine chronologie, les approches classiques, les approches participatives et les approches intégrées ou systèmes d'innovations. A travers l'analyse, il transparaît que l'approche la plus récente incorpore les acquis de la précédente et propose des réponses aux défis qui se sont posés à cette dernière.

Quand bien même cela n'apparaît pas toujours sur le tableau de comparaison, les approches participatives et les systèmes d'innovations utilisent toujours un bon nombre d'outils de communication et de formation développés dans les approches classiques : ex : les mass média, la littérature, les tests et démonstrations de technologies.

Si on observe l'appréciation des critères par colonne, on notera que la qualité résultante est basse pour les approches classiques, moyenne pour les approches participatives, et, élevée pour les approches systèmes d'innovations. C'est ce qui justifie l'attestation du groupe des experts qui a établit le rapport sur l'évaluation internationale des connaissances agricoles, de la science et de la technologie pour le développement (EICASTD) : «L'Agriculture actuelle et future rencontre beaucoup de défis qui exigent une utilisation plus innovante et intégrée des connaissances, sciences et technologies (formalisées, traditionnelles et à base communautaire), aussi bien que de nouvelles approches pour la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles» (BEINTEMA & als, 2008)

De plus les approches participatives et intégrées créent l'espace pour «cibler les systèmes agricoles de petite échelle en construisant des partenariats publics et privés et en accroissant les investissements dans la recherche et la vulgarisation publique afin de permettre de saisir les opportunités existantes» (BEINTEMA & als, 2008).

L'approche Appui Conseil à la Demande semble être en rupture nette avec les trois autres approches. Elle répondait à une option politique très libérale et responsabilisait entièrement les producteurs en les faisant maîtres d'ouvrage de leurs projets de formation. Seulement, n'ayant pas été bien préparés dans des cadres plus instructifs comme les plates formes d'innovations (par exemple), ils ont manqué les capacités critiques pour gérer et tirer grand profit de l'approche. Il demeure que l'appui conseil à la demande sans l'accompagnement d'un projet peut mieux convenir aux agro businessmen qu'aux petits producteurs.

TABLEAU N° 1 / Comparaison des Approches

Approches / Critères	Approches classiques	Approches participatives	Approches Systèmes d'Innovation	Autres Approches Appui-conseil à la demande
Diagnostic	Unilatéral par les services	Participatif	Participatif	Autonome
Planificateur SE	unilatéral par les experts	Concerrtée	Intégrée	Assistée
diversité des acteurs	Faible	Moyenne	Grande	Moyenne
Synergie entre acteurs	Faible	Forte	Effort pour gérer la complexité	Moyenne
Groupes défavorisés (Genre)	Peu pris en compte	Fortement impliqués	Peuvent être pris en compte OP recherche/ vulgarisation + marché /ONG	Pris en compte
Choix dfes technologies	Recherche vulgarisation	Producteurs/recherche/vulgarisation/ONG	Horizontale/Interactive	Porteurs de projets
Démarche de formation	Verticale /restrictive	Horizontale/interactive		Experte/Consultative/ Adaptée au besoin
Dispositif	Inexistant sauf approche par produit	Auto généré par OP et producteurs assistés	Complémentarité professionnelle	Pas systématique
Equipement	faible sauf pour l'Approche par produit	Faible idée de solution	Forte, essence de l'approche	Quasi systématique
Liaison avec le marché				
Financement	Etat intervenants	Intervenants/contribution locale	Diverses sources/contribution de tous les acteurs	Autres financement
Environnement propice/ opportunités	Initiative de l'Etat Société promotrice	Influence moyenne sur les politiques Recherche d'opportunités à saisir.	Lobbying:plaidoyer partie intégrante de l'agenda du système.	Conscience des opportunités

TABLEAU N° 1 / (suite)

Approches / Critères	Approches classiques	Approches participatives	Approches Systèmes d'Innovation	Autres Approches Appui-conseil à la demande
Etat	Prépondérant	Représenté	Facilitateur parfois	Limite à son rôle régalien
Pivé	présence très faible	Présence moyenne	Acteur à part entière	Acteur, client et prestataire
OP/Association de développement	Exécutants	Managers et Partenaires	Managers, Partenaires et contre pouvoir	Managers et partenaires initiateur de projets et des contrats de prestation
Producteurs	Consommateurs de technologies proposées	Partie prenante dans la création des technologies	Partie prenante dans la création des technologies et dans l'orientation du système	Demandeurs de technologies
Effectif de personel nécessaire	Elevé	minimum + expertise locale	Minimum + expertise locale	Non défini
Qualité du personnel	Niveau relativement bas	Niveau moyen et supérieur	niveau supérieur pluridisciplinarité	Spécialiste thématique pluridisciplinarité
Objectif principal	Productivité	Appropriation durabilité	Equité systémique compétitivité	Appropriation et rentabilité
Caractère de processus	Expéditif	Long	Complexe et long	Consultatif et ponctuel

CHAPITRE 3

EXPERIENCES DU PROJET CPW&F N° 5 AU BURKINA FASO

Le projet intitulé «Accroître l'utilisation efficiente des eaux de pluies et des éléments nutritifs pour une amélioration des productions agricoles, du revenu des paysans et du bien être des populations du bassin de la Volta» a été soumis en Janvier 2004 au CPW&F par l'ICRISAT au nom d'autres instituts de recherches dont l'UA/SAFGRAD (Union Africaine), l'INERA (Burkina Faso) et le SARI (Ghana).

3.1 Les objectifs du projet

L'objectif global de ce projet de recherche est «Réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et les moyens de subsistance des petits producteurs pauvres dans le bassin de la Volta». La mise en œuvre du projet devrait permettre aux paysans des zones ciblées de bénéficier d'une gamme de technologies intégrées qui contribueront à accroître la productivité des terres, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et les revenus en protégeant la base des ressources naturelles. La réalisation de l'objectif global est recherchée à travers celle de cinq objectifs spécifiques qui sont :

Objectif 1: Développer, évaluer et adapter, en partenariat avec les producteurs des options technologiques intégrées qui améliorent l'efficience de l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs et augmentent la productivité des cultures dans le bassin de la Volta.

Objectif 2 : Développer et évaluer des méthodologies, des approches et outils (SIG, modèles, approches participatives paysannes) pour évaluer et pro-

mouvoir des options technologiques prometteuses en matière de gestion des sols, de l'eau et des cultures.

Objectif 3 : Accroître les opportunités de marchés pour les petits agriculteurs et pasteurs, et identifier des innovations institutionnelles du marché incitatrices de l'adoption de technologies améliorées de gestion de l'eau, des éléments nutritifs et des cultures à même de profiter à différentes catégories de producteurs et en particulier aux femmes et à d'autres groupes marginalisés.

Objectif 4 : Renforcer les capacités des producteurs et des communautés pour qu'ils puissent adresser des demandes effectives à la recherche et aux organisations du développement et qu'ils puissent influencer les politiques qui encouragent l'adoption de technologies viables d'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs.

Objectif 5 : Promouvoir la vulgarisation à grande échelle des meilleures technologies agricoles à travers une information efficace et une meilleure gestion des mécanismes de dissémination.

L'objectif spécifique 5 de ce projet fait l'objet de la présente étude intitulée «Etude comparative des méthodes de vulgarisation à grande échelle au Ghana et au Burkina Faso visant à évaluer et comparer les mécanismes de dissémination des technologies agricoles en vue d'une vulgarisation optimale à grande échelle des meilleures pratiques».

L'hypothèse générale est qu'en utilisant des systèmes d'approche qui intègrent l'utilisation efficiente de l'eau et des éléments nutritifs, la gestion du sol et des cultures ainsi que les variétés améliorées, les micro crédits, ensemble avec l'identification des opportunités de marché, le développement de l'agro entreprise rurale et les communautés rurales des bénéfices significatifs pour le monde rural pauvre et la sauvegarde de l'environnement pourront être engendrés, ce qui pourrait être appliqué et diffusé à grande échelle dans les zones géographiques plus étendues (OUEDRAOGO et als, 2008).

3.2 Le processus de mise en œuvre du projet

Les étapes majeures ayant marqué la mise en œuvre du projet sont :

- l'identification des acteurs et des sites d'intervention,
- les études de caractérisation physique et socioéconomique des villages,
- les sensibilisations des groupes cibles, choix des technologies et des paysans expérimentateurs,
- la conduite des tests,
- les concertations et la mise en œuvre du warrantage.

3.2.1 Les sites d'intervention et les acteurs impliqués

La zone cible du projet CPW&F est le bassin de la Volta qui s'étend essentiellement au Ghana et au Burkina. Du côté du Burkina les critères de choix des 2 sites (Saala et Ziga) répondent au besoin de toucher et la partie soudanienne et la partie sahélienne du pays. Il faut des sites où des travaux de recherche antérieurs ont été menés et où il y a des partenaires publics et privés désireux de s'impliquer dans le processus dans la perspective d'une dissémination des technologies et pratiques testées. C'est ainsi que les villages de Sala (zone soudanienne) et de Ziga (zone sahélienne) ont été retenus.

Au niveau de l'INERA, un chercheur assure la coordination du projet. Plusieurs autres chercheurs ont constitué des équipes de travail autour de chaque output (résultat) du projet cPW&F soit pour les études socio-économiques (dont le Warrantage) soit pour l'expérimentation des technologies avec les paysans de Sala et de Ziga.

A Ziga, la DRAHRH-Nord, à travers l'agent UAT, la DRRA-Nord, l'ONG FNGN et Burkina Vert et la Caisse Populaire de Ziga ont été impliqués sinon informés de la mise en œuvre du projet. A Sala, la Direction Provinciale en charge de l'agriculture et des structures privées comme la Caisse Populaire de Dissin et l'ONG SOS Sahel ont participé au projet.

3.2.2 Les études de caractérisation socio économique

Une équipe pluridisciplinaire composée de deux sociologues, d'un socio-économiste, d'un économiste, de deux agronomes et d'une géographe a uti-

lisé la Méthode Active de Recherche Participative (M.A.R.P.) pour réaliser la caractérisation socio-économique du site de Ziga. A Sala, c'est une équipe similaire, composée de, deux (02) sociologues, une économiste, un géographe, un forestier et une zootechnicienne qui a conduit l'étude.

Ces études ont été réalisées en 2005.

3.2.3 Le choix et les tests de technologies

La mise en œuvre de différents volets du projet a été chaque fois précédée de rencontres de sensibilisation afin de permettre aux producteurs de s'approprier les objectifs des actions à mener ainsi que le rôle qu'ils doivent jouer. C'est ainsi que les discussions entre les chercheurs et les producteurs ont permis de retenir les technologies de gestion des eaux de pluies et de la fertilité des sols qui répondent à leurs contraintes de production. Les cordons pierreux, le Zai amélioré (collecte des eaux de pluie et gestion des fertilisants), les Variétés de sorgho et de niébé à Ziga, les variétés de maïs à Sala et la Ferme Ecologique Sahélienne ou SEF ont été retenus.

Dans chaque village, 16 producteurs ont conduit les tests au démarrage. Après deux campagnes, 5 producteurs de villages voisins de Ziga seront également impliqués.

Les technologies proposées par le CPW&F s'appuient à Ziga sur des technologies ou des pratiques déjà connues par la population mais que le programme vient améliorer. Il s'agit du zaï, des cordons pierreux et de la fumure organique. Les technologies ont été triées pour être testées afin de les adapter à l'environnement socio-économique du site. Ce sont :

T1 : cordons pierreux (cp) +zaï+fumure organique (fo), (3,6 T /ha) + urée (50 kg /ha)

T2 : cordons pierreux (cp) +zaï+fumure organique (fo), (3,6 T /ha) + NPK (100 kg /ha) + Urée (50 kg /ha)

T3 : cordons pierreux (cp) +zaï+ Burkina phosphate (200 kg /ha) + Urée (50 kg /ha)

T4 : cordons pierreux (cp) +zaï+fumure organique (fo), (3,6 T /ha) + NPK (100 kg) + Burkina phosphate (200 kg) + Urée (50 kg /ha).

SEF (Sahelian Eco-Farm), technologie introduite par l'ICRISAT :

- Chaque technologie a fait l'objet d'un test et a été mise en comparaison avec un témoin qui est la pratique du producteur. Elle est répliquée par 4 producteurs dans le village.
- Chaque témoin a été caractérisé en fonction du producteur.
- Le SEF a été placé dans le PAPEM (une parcelle collective) à Ziga, et chez un producteur volontaire dont on est sûr du sérieux et du dévouement à Saala. Il devra servir de champ-école pour tous les producteurs.

Traitements pour chaque test et pour chaque producteur (SEF non compris) :
T1 : Pratique du producteur,
T2 : Technologie proposée.

Nous n'avons pu disposer que du rapport de la première campagne (2005/06) de ces tests. Selon ce rapport les technologies proposées donnent dans la quasi-totalité des cas des rendements supérieurs à la pratique du producteur. Un autre rapport (mars 2007) du Dr Bonzi cité par TOMTE-PAMBO ressort que «tous les traitements donnent des productions supérieures aux témoins des producteurs qui ne sont autres que des apports d'engrais de nature et de dose variable».

3.2.4 La mise en œuvre du Warrantage

Selon le rapport de l'équipe chargée de la composante 3 du projet (Output 3), le warrantage est un système basé sur le stockage des produits agricoles dans un entrepôt fiable permettant aux producteurs d'accéder au micro crédit auprès d'une structure de financement décentralisée (Caisse Populaire d'épargne et de crédit). Le montant du crédit est fonction de la valeur du stock au moment de la récolte (80 %). Le crédit obtenu est destiné à entreprendre des activités génératrices de revenus (AGR). Le producteur entreposeur dispose ainsi de l'argent de son stock comme s'il l'avait vendu. Après le remboursement total du crédit, le producteur dispose de son produit qu'il peut vendre à un prix plus intéressant, le cours ayant augmenté.

Le principe de fonctionnement du warrantage met à contribution un dispositif comme suit : (i) une organisation de producteurs fonctionnelle avec un

cadre d'information, de formation et de sensibilisation des partenaires du projet ; (ii) une structure de financement décentralisée (SFD) partenaire qui donne le crédit; (iii) un magasin à cadenas double (l'OP et SFD) une gestion conjointe qui permet le stockage en sécurité des produits après la récolte ; (iv) une boutique d'intrants agricoles (engrais, semences, pesticides, etc.) qui assure une disponibilité en intrants de qualité et en quantité et un approvisionnement des producteurs.

Ce système de crédit permet selon K. Sako et B. Traoré :

- d'éviter le bradage des produits agricoles à la récolte,
- de profiter de l'augmentation des prix sur le marché,
- de développer les AGR et achats groupés d'intrants agricoles,
- de renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des Organisations Paysannes,
- d'accélérer le transfert des technologies en milieu rural,
- de développer le crédit rural et la micro entreprise,
- d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des communautés.

L'opération a démarré en 2005/06 mais les crédits ont été octroyés trop tard pour permettre la réalisation des AGR. Les analyses des résultats de la campagne 2006/07 montrent qu'entre les périodes de stockage et de déstockage des produits, il y a eu une plus value de 21 % à Saala et 42 % à Ziga (compte tenu des épargnes nanties).

3.2.5 les interventions du bureau de l'UA/SAFGRADpour la vulgarisation des résultats

Le bureau de l'UA/SAFGRAD à Ouagadougou a assuré la coordination des activités nécessaires à la réalisation de l'objectif 5. Il a visité les sites d'intervention du projet à Saala et à Ziga. Il a contribué à l'organisation d'un atelier à Ouagadougou et d'une visite commentée à Saala. A ces deux occasions, les chercheurs, les paysans et d'autres acteurs ont échangé leurs points de vue sur les activités du projet et les résultats des tests conduits au champ. L'UA/SAFGRAD a également facilité la tenue d'un atelier de pla-

nification à Ouagadougou, lequel atelier a permis de discuter des activités de l'année 2006 et de signer des accords avec les coordinateurs nationaux du PN5.

Après 3ans 1/2 de mise en œuvre du projet (juin 2004 - avril 2008), les résultats obtenus (Output 5) ont fait l'objet d'une présentation à la Réunion de Revue du CPW&F par le bureau de l'UA/SAFGRAD en avril 2008 à Tamale au Ghana.

3.3 Suivi Evaluation

Deux études ont été conduites (courant 2007) sur les deux sites du projet pour recueillir la perception des paysans et des autres partenaires sur le projet. Les entretiens menés avec les acteurs du projet par le consultant ont permis de compléter les résultats de ces études

3.3.1 La perception des paysans sur les technologies

A Ziga

Selon l'étude conduite sur les perceptions paysannes du CPW & F à Ziga, par TOMTEPAMBO Alain en 2007, le projet est un moyen privilégié d'acquisition des connaissances et une opportunité d'accroître les rendements. Il insuffle une dynamique nouvelle à l'agriculture du village et profite énormément aux producteurs. Les paysans reconnaissent que la démarche du projet a été participative car ils ont été impliqués à toutes les étapes du processus.

Trois apports essentiels ayant conduit à une augmentation des rendements justifient leur satisfaction. Ce sont l'apport d'engrais et des semences de qualité qui sont toujours difficiles à acquérir dans le village, et l'acquisition des connaissances par la formation dispensée.

Parlant spécifiquement des technologies expérimentées, l'étude a montré que chaque producteur testeur ne connaît que la culture et la technologie qu'il a testées. Il ne connaît pas les autres technologies testées par les autres paysans et ne peut donc pas classer l'ensemble par préférence.

Tableau n° 2 : Perception des technologies par les paysans testeurs à Ziga

Technologies	Nombre de Producteurs	Forces	Faiblesses	Conclusion
1.	2/4	Semences à cycle court, bon rendement.	Inquffisant de FO	Bonne technologie
2.	4/4	Bon rendement en grain et fourrage, travail facile, maîtrise de l'itinéraire	Ataque de striga, faible rendement de niébé en zone humide, sensibilité à la sécheresse prolongée.	Bonne technologie
3.	4/4	Bon rendement en grain et fourrage, itinéraire facile à maîtriser	Traitement de niébé exigé, maîtrise d'un calendrier de traitement du niébé difficile, assèchement des sols par l'urée.	Peut être bonne
4.	4/4	Bon rendement en grain, grosses panicules, tolérance à la sécheresse, fertilité du ol améliorée	Assèchement des sols par l'urée en as de séheresse, exigence en main d'œuvre pour effectuer tous les travaux	Plus ou moins bonne technologie

Source : adapté de TOMTEPAMBO, 2007

Tableau n° 3 : Acquis et insuffisances des technologies testées à Ziga *(Synthèse du tableau n° 2)*

Acquis	Insuffisances
• Technologies adaptées aux conditions pédoclimatiques	• Quantité de FO requise difficile à produire
• Bons rendements, supérieurs aux témoins	• Application en grande superficie difficile
• Itinéraire technique maîtrisable	• Exigence d'une main d'œuvre suffisante et dynamique pour effectuer les travaux à la même date pour les traitements
• Tolérance à la sécheresse	• Exigence de traitement phytosanitaire du niébé
• Fertilité des sols améliorée avec la FO et les engrais chimiques	• Présence de striga dans les champs
• Semences de qualité	• Effet asséchant de l'urée
• Effet bénéfique et prolongé de la fumure organique	• Tolérance à la sécheresse limitée
• Savoir acquis pour pérenniser l'application des bonnes pratiques : zaï amélioré avec trouaison en quinconce, micro dose d'engrais et de FO, démariage.	
• Technologies déjà adoptées par les paysans testeurs	

Donnant sa perception sur les technologies testées, un producteur laisse entendre que «nous utilisions d'autres technologies mais aucune ne peut se comparer à ce que nous faisons actuellement.» En tout cas, les technologies sont aujourd'hui, si l'on s'en tient aux résultats de l'étude actuelle, adoptées par les testeurs. La seule zone d'ombre reste l'apport en intrants. Quelle serait la perception paysanne si le don en intrants venait à s'estomper ?

Les appréciations des paysans non testeurs en 2007 vont d'une pleine adhésion à l'accusation des testeurs en passant par des attitudes d'indifférence

ou de jalousie. Les attitudes négatives émanent de ceux qui se sentent mis à l'écart du projet et qui n'ont pas non plus fait l'effort de s'en imprégner auprès des paysans testeurs. Certains estiment que les testeurs ne sont pas assez ouverts et ne partagent pas leur savoir. «Quand il va dans son champ, il ne nous informe pas. Personne ne veut que les autres bénéficient de son savoir et donc d'avoir de bonnes récoltes». Cet état de fait permet- en dépit de la démarche participative déjà reconnue par les paysans testeurs- de mesurer les efforts qui restent à faire afin de mobiliser et impliquer les populations du village dans le projet avant la fin de son exécution.

Les paysans non testeurs qui adhèrent au projet disent avoir constaté et observé ce qui se passe dans les champs de leurs voisins. Ils apprécient bien les tests des technologies (apport d'engrais, de semences) et la formation qui engendrent de bons rendements. Leur souhait est de faire partie du projet ou de voir ces technologies vulgarisées le plus rapidement possible à grande échelle.

A Saala

L'étude d'évaluation de la phase pilote du CPWF #5 à Saala a été conduite par Hien K. Alain en août 2007, soit 2 ans après la mise en œuvre du projet. Comme à Ziga, les producteurs de Saala reconnaissent trois bienfaits importants du projet, tous concourant à l'amélioration des rendements et de la production agricole. ce sont les connaissances, les semences et les engrais. Quelques producteurs relèvent des difficultés relatives à la mise en place tardive des intrants pour les tests et le manque d'équipement pour effectuer les travaux champêtres.

Considérant les technologies testées, les paysans de Saala ont pu les classées suivant l'ordre selon le critère de productivité :

1e- Technologie 4	=>	très bon
2e- Technologie 3	=>	bon
3e- Technologie 2	=>	moyen
4e- Technologie 1	=>	faible

Les objectifs du SEF sont bien compris par 87.5 % des producteurs qui précisent qu'il «vise à lutter contre la déforestation» qui gagne du terrain dans leur zone.

La réussite du SEF collectif atteint 80 % alors les SEF individuels confrontés aux problèmes d'éloignement de l'eau et de la divagation des animaux ont donné des résultats (taux de survie des plants) très variés.
Les paysans testeurs de Saala estiment que leur apport au projet est bénéfique en ce sens qu'ils servent d'exemples qui vont permettre à toute la communauté d'apprécier et d'adopter de nouvelles technologies pour lutter contre les déficits céréaliers. De plus, l'ensemble des producteurs sont disposés, à des degrés divers, à partager les connaissances acquises avec les membres de leur communauté et des autres villages.

Les paysans non testeurs de Saala connaissent bien le projet et apprécient positivement son apport dans le village. Ils sont également prêts à contribuer pour la dissémination des technologies expérimentées.

3.3.2 La perception des paysans sur le Warrantage

A Ziga

Tous les paysans testeurs et même des non testeurs participent au warrantage à Ziga.

Leur appréciation de ce mécanisme d'après TOMTEPAMBO en 2007, est résumée dans le tableau ci-après.

Les avantages du warrantage relevés par les paysans non participants sont :

i) conserver les récoltes pour obtenir de meilleurs prix de vente plus tard ii) protéger mieux les semences, iii) disposer d'argent pour répondre aux besoins du moment.

TABLEAU N° 4 : Synthèse des perceptions paysannes sur le warrantage à Ziga

Forces	Insuffisances
▪ bonne philosophie	▪ Retard dans l'octroi des crédits
▪ Evite de brader les récoltes	▪ Libération du stock mal synchronisée avec la période des meilleurs prix de vente
▪ Magasin de stockage suscitant une censure morale personnelle à la reprise des produits avant termes	▪ Crédit insuffisant
▪ Crédits pour AgR et besoins sociaux	▪ Faible maîtrise du système et de son fonctionnement par les membres
▪ Principe de crédit contre stock bien perçu	▪ Crédit individuel auprès de la caisse Populaire inadapté
▪ Beaucoup de demandes d'adhésion	▪ Insuffisance de suivi par le projet (en 2008, le projet a affecté un agent de suivi sur chaque site).

A Saala

♦ Connaissance du warrantage

L'étude a montré que le warrantage est connu et apprécié par l'ensemble de la population concernée par le projet pilote : tous affirment connaître le warrantage.

♦ Forces et faiblesses du Warrantage

▪ ***Forces :*** En ce qui concerne les forces du warrantage, tous les paysans testeurs soumis à l'enquête ont affirmé :

- qu'il donne facilement accès aux crédits ;
- qu'il permet d'avoir des céréales en période de soudure.

- ***Faiblesses :*** pour 37,5 % des paysans :

- les délais de remboursement sont jugés trop courts,
- l'ouverture du magasin pour le déstockage intervient tard,
- la période d'octroi du crédit ne permet pas d'entreprendre certaines AGR ;

- ***Attentes des paysans*** : de l'évaluation du Warrantage, il ressort des besoins d'amélioration exprimés comme suit :

- qu'un représentant du projet soit sur place ;
- que des responsables du projet engagent des négociations avec la caisse populaire en vue de faciliter les conditions d'accès aux crédits et surtout la période d'octroi de ces crédits (de préférence entre les mois de Novembre et de Décembre) pour leur permettre d'acheter à moindre coût les produits et les revendre plus tard avec un bénéfice.

3.3.3 La perception des autres partenaires du projet

Dans la province du loba où se situe le village de Saala, un peu plus de 2/3 des partenaires susceptibles d'être impliqués dans le projet connaissent effectivement le projet à travers ses activités d'appui à l'agriculture et au micro crédit. Seuls les services de l'environnement connaissent les résultats atteints par le projet et les apprécient positivement.

Les services techniques de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement sont disposés à contribuer à la dissémination des technologies et à l'appui technique des producteurs. La Caisse Populaire de Dissin et l'ONG SOS Sahel veulent bien apporter leur expertise en animation pour faire connaître les actions du projet dans la zone.

Dans la province du Yatenga où se trouve le village de Ziga, les différents services ont exprimé leurs attentes vis-à-vis du projet et indiqué le rôle qu'ils peuvent jouer pour la dissémination des meilleures pratiques issues du CPW & F. En dehors de la Caisse Populaire qui a été fortement impliquée dans le projet pour la mise en œuvre du warrantage, les autres structures comme la Direction Régionale chargée de l'agriculture, la Direction Régionale des Ressources ani-

males, la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) et l'ONG Burkina Vert n'ont pas été, ou ont été très faiblement impliquées dans le projet. Selon les responsables du projet, les initiatives ont été prises au départ pour travailler avec ces structures, mais du fait que le projet n'avait pas assez de ressources pour prendre en charge leur participation, la collaboration n'a pas pu s'établir convenablement.

Au-delà des insuffisances qui ont marqué cette phase d'expérimentation du CPW & F, les structures sont disposées à contribuer à la vulgarisation à grande échelle des technologies à condition qu'une dynamique concertée entre les parties prenantes soit enclenchée.

La FNGN pourra mettre à contribution son large réseau de leaders paysans et sa radio rurale. Les agents de l'Agriculture assureront la formation des producteurs et le suivi des activités de vulgarisation. La DRRA apportera un plus en abordant la dissémination des technologies testées dans la perspective de l'intégration Agriculture-Elevage. L'ONG Burkina Vert pourra assurer le suivi- évaluation sur le terrain. La Caisse Populaire continuera à intervenir pour la mise en œuvre du warrantage.

3.3.4 Evaluation des outils de dissémination utilisés par le CPW & F 5

Les outils de dissémination des technologies utilisés par le CPW&F 5 au Burkina Faso sont essentiellement les Expérimentations en Champ Ecole (SEF), les Journées paysannes et les Visites d'échanges paysans où les paysans de Ziga ont visité ceux de Saala.

Les Champs Ecoles SEF ont suscité la création de 6 mini-SEF dans les champs des participants à Ziga, et 14 mini-SEF dans les exploitations individuelles des participants de Saala.

Les journées paysannes ont connu la participation des producteurs et des autorités locales dans les deux sites.

Ces activités de dissémination ont permis aux différents publics de connaître le projet et les technologies dans une certaine mesure. Ainsi on peut dire que ces outils utilisés sont pertinents à l'échelle et au stade du projet.

Cependant, quand on s'intéresse à la dissémination à grande échelle, les processus d'arrangement institutionnels et d'implication des acteurs pour l'ap-

propriation et la pérennisation deviennent plus importants que les outils spécifiques de présentation des technologies. Les sections 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3 portant sur les perceptions des acteurs et partenaires du projet font ressortir clairement des insuffisances relatives à la gestion de ces processus. C'est pourquoi les recommandations faites au chapitre 4, section 4.1 permettent au CPW&F 5 d'évoluer de façon efficace vers une pérennisation de ses acquis après son achèvement.

CHAPITRE 4

PROPOSITION D'AMÉLIORATION DES MECANISMES DE DISSEMINATION DES TECHNIQUES

Une tâche majeure assignée au consultant dans les TDR de l'étude commanditée par l'UA/SAFGRAD est de proposer des mécanismes de dissémination des technologies agricoles en vue d'une vulgarisation optimale à grande échelle des meilleures pratiques (le ZAI, les SEF, le WARRANTAGE, le MICRODOSING, etc.) expérimentées dans le cadre du CPW&F. La réponse à cette attente transparaît dans le sous-chapitre 2-6 traitant de l'analyse comparative des approches de vulgarisation au Burkina Faso. Cependant sur la base des données révélées à travers la perception des acteurs sur les technologies et le warrantage croisée avec les tendances présentées dans le tableau N° 1 relatif à la comparaison des approches de vulgarisation, les actions d'amélioration à entreprendre pour une dissémination à grande échelle des meilleures pratiques du projet se résument dans les sections ci-après.

4.1 Stratégies pour la vulgarisation à grande échelle des acquis du projet N° 5 du CPW & F

Au regard du contexte socio économique du monde rural et du niveau des indicateurs révélé dans la présente étude, les perspectives pour la vulgarisation à grande échelle des acquis du CPW&F 5 passent par des actions à mener avant l'achèvement du CPW&F visant notamment la promotion du warrantage et des actions à organiser pour pérenniser les acquis du projet dans les connaissances, les attitudes et les pratiques des acteurs. De façon détaillée, Il s'agira de développer les actions suivantes :

4.1.1 Achever les expérimentations par une auto évaluation assistée et concertée

a) Appropriation des résultats par les paysans testeurs et les communautés de base, les autres parties prenantes publiques et privées ;

A la lumière des enquêtes d'évaluation et des entretiens que les consultants ont eu avec les producteurs, il est ressorti que chaque producteur ne connaît que la technologie qu'il a testée ; cela pourrait s'expliquer par un niveau d'échange insuffisant entre les producteurs testeurs malgré les événements de visites commentées qui sont organisés. Cette situation semble être plus vécue à Ziga où le champ école paysan n'a pas fonctionné. Pour corriger cette insuffisance, il convient pour la dernière ou les deux campagnes du projet qui restent de mettre l'accent sur les activités concertées entre non seulement les paysans testeurs, mais aussi, entre eux et les autres producteurs, afin de les amener à mieux maîtriser les options technologiques et leurs avantages comparatifs.

En dernière campagne une auto évaluation assistée du projet (technologies et warrantage) permettrait aux producteurs et aux agents directs des structures participantes comme les caisses populaires, les DRAHRH, les ONG, etc. de relever les faiblesses et les forces des activités menées. L'aboutissement d'une telle auto évaluation va servir de base pour un plan d'action pour la dissémination des résultats dans la zone immédiate du projet.

b) adopter une stratégie de pérennisation des pratiques testées en consacrant les villages sites comme villages écoles ;

Pour que les villages de Ziga soient des lieux d'inspiration pour les autres communautés et producteurs agricoles il faut que le système de warrantage fonctionne effectivement pour garantir l'approvisionnement en intrants et pour faciliter l'application des technologies. Puisque quelques villages voisins s'intéressent déjà à l'expérience, il s'agit d'aider les organisations et les communautés de base à identifier, à proposer et s'engager sur les actions qui permettent de mobiliser les ressources locales (cotisations pour les caisses de groupements ou d'inter groupements) en vue de couvrir l'assurance crédit du warrantage auprès de la caisse populaire.

c) Définir une organisation interne de partage des connaissances, quitte à faire appel à l'appui des services d'appui si nécessaire.

Il est nécessaire que les villages écoles soient appuyés pour mettre en place un système autonome de partage des connaissances pour permettre aux visiteurs d'être bien reçus et d'obtenir des informations sur leurs expériences. Pour ce faire, les producteurs peuvent créer une cellule de coordination de l'innovation pour répondre aux sollicitations venant de l'extérieur et pour susciter et assister des volontaires pour la production des semences améliorées ou la démonstration d'autres technologies.

4.1.2 Mobiliser les acteurs à travers leurs institutions, structures et organisations

Au-delà des acteurs directeurs impliqués dans le projet CPW&F d'autres acteurs devraient être invités, du fait de leurs expériences et intérêts spécifiques, à contribuer à la dissémination à grande échelle des résultats. Les approches intégrées ou systèmes d'innovations décrites et analysées au chapitre 2 permettent de réaliser le «scaling up» de l'expérience du projet. A titre indicatif, nous pouvons mentionner quelques institutions et organisations qui peuvent faire partie des concertations et de la mise en place d'un système d'innovations :

1. Les Organisations de Producteurs (OP), CRA, ONG (OCADES, DIOBASS, FNGN, etc), les collectivités territoriales,
2. Les plates formes d'innovations mises en place à travers le projet DONATA,
3. Les pôles d'entreprises agricoles créées par le projet 1000 + (application CASE) dans dix huit provinces,
4. Les Institutions de Micro Finance (IMF) tels que les RCPCE,
5. Les partenaires techniques et financiers (FAO, BM, ...),
6. Les formateurs clé en matière de warrantage et de technologies à vulgariser,
7. Les projets/programmes de développement,

8 Les structures publiques et privées de recherche, de vulgarisation, de formation technique et professionnelle agricole (L'INERA, DVRD, DRAHRH, DPAHRH, CAP/Matourkou, IDR/UPB, etc).

Il s'agit de partager les acquis du projet (technologies et warrantage) avec ces différents acteurs du développement rural qui seront invités à découvrir l'expérience dans les villages de Ziga et Saala et/ou à un atelier national d'information/diffusion des résultats du CPW&F.

A ce titre, les animateurs de l'atelier de formation des acteurs de USAID TARGET project ont proposé un tableau des conditions de succès d'une dissémination à grande échelle (cf. tableau ...).

Il s'agira également de :

1°) Promouvoir la synergie d'actions entre les OP, associations, ONG et le réseau des caisses populaires d'épargne et de crédit à travers des contrats de partenariat bien ficellés ou un manuel de procédures consensuel.

2°) Recevoir des stagiaires des écoles professionnels agricoles et des visites d'études d'OP des autres villages, provinces et régions.

4.1.3 Adosser le transfert et la diffusion de technologies agricoles au warrantage

La contrainte de non accès aux intrants agricoles figure parmi les principales contraintes explicatives des contre-performances de l'agriculture burkinabé et c'est aussi celle que le warrantage a contribué à lever à travers le Projet Intrants au Niger dont le succès a reposé effectivement sur ce système. L'accueil réservé par les participants à la 13ème édition de la Journée Nationale du Paysan tenue en Mars 2009 à Koudougou à l'idée d'un tel projet dans leurs zones incite à opter pour cette voie. Le projet CPW&F n'est elle pas en passe de donner de véritables motifs de satisfaction à ses promoteurs tant sur les plans technique, économique, organisationnel que social.

L'intervention dans un tel contexte socio économique nécessite de recourir au rôle «catalyseur» du warrantage dans l'adoption et la dissémination optimale des technologies et dans la lutte optimale contre la pauvreté. Il reste entendu que la responsabilisation des producteurs et de leurs organisations profession-

TABLEAU N° 5 Recensement des facteurs clé pour la dissémination des technologies de la micro-dose

Approche participative	Renforcement des capacités des actives	Technologies appropriés et rentables	Accès aux intrants et au crédit	Autres
Plus d'implication et de participation des producteurs	Renforcement des systèmes de crédit	Appliquer les engrais dans les poquets au stade de la levée pour réduire les risques de perte.	Intrants disponibles	Production pour le marché
Participation des parties prenantes	Formation des SFD sur le warrantage	Bénéfices très élevés	Faciliter l'accès des producteurs au crédit (warrantage)	Montrer l'exemple en faisant soi-même
Engouement des producteurs pour les technologies de la micro dose et du warrantage	Formation technique	Technologies rentable	Le système de warrantage est bon pour les producteurs de la micro dose	Environnement politique et économique
Accroître la sensibilisation	Renforcer le système de fourniture des engrais	Réductio de la charge de travail	Etablir le contact entre OP et SFD	Satisfaire à la demande
Visite guidée	Diversifier les sources d'approvisionnement en engrais (boutiques d'intrants)	Finance (bénéfice)	Accès au micro crédit	Organiser un atelier qui rassemble différents partenaires pour réfléchir sur la question.

TABLEAU N° 5 (suite)

Approche participative	Renforcement des capacités des actives	Technologies appropriés et rentables	Accès aux intrants et au crédit	Autres
Assurer le suivi	Renforcer la capacité des organisations	Coût des engrais	-	-
Visites périodiques	Renforcer la capacité des OP	Techniques d'application de la micro dose dans les poquets	-	-
Donner les ressources aux services publics pour le suivides OP	S'appuyer sur les OP	Adaptabilité de la technologie	-	-
-	Organisations	Faible coût	-	-
-	-	Technologie facile à comprendre	-	-

nelles constituera le principe directeur devant guider les actions à entreprendre. Le fait que le crédit warranté donne au producteur la possibilité d'entreprendre diverses activités génératrices de revenus n'est pas une mauvaise chose en soi mais la tendance, observée tant à Ziga qu'à Saala, à utiliser les revenus générés pour acquérir des biens et services sans rapport directe avec le développement de l'agriculture pose problème. Aussi, nous paraît-il judicieux d'améliorer l'approche en recentrant la priorité du projet sur les intrants agricoles. l'idée pourrait être de consacrer au moins 50 % des revenus de l'opération de warrantage à l'acquisition d'intrants (semences améliorées, engrais, pesticides).

4.1.4 Elaborer et diffuser les outils de capitalisation et de dissémination

Les outils de capitalisation et de diffusion sont bien sûr fonction du public cible et des actions à mener. Les outils à privilégier sont identifiés comme suit :

1. Un comité scientifique et technique (CST) chargé de l'orientation de la capitalisation et du pilotage des actions de dissémination ;
2. Un document de capitalisation des acquis du projet ;
3. Un manuel de procédures consensuel ;
4. Des modules de formation sur les technologies à promouvoir et le warrantage ;
5. Des rapports, Fiches techniques, Pages web ;
6. Films documentaires, théâtre forum : particulièrement adapté pour le warrantage ;
7. Films documentaires sur l'expérience du Projet Intrants au Niger ;
8. Un guide en matière de warrantage présentant des règles et des recommandations (Warrantage «orthodoxe»).

En sus de ces outils dont la liste n'est pas exhaustive, les deux villages sites du projet, en l'occurrence Ziga et Saala seront érigés en villages écoles.

4.2 Propositions de stratégies pour relever les défis de financement des technologies agricoles recommandées par le CPW&F au Burkina Faso

Dans son approche, le Projet a eu pour souci de partir des pratiques et connaissances endogènes tout en leur apportant une amélioration accessible financièrement. Il ressort par conséquent que le défi essentiel à relever pour la diffusion des techniques et technologies améliorées dans les conditions du Burkina Faso est le défi du financement.

En effet, pour le petit producteur vivrier dont le seul matériel aratoire est encore la daba et qui ne fait pas partie des 6 % de producteurs qui utilisent des semences améliorées ou de ceux qui arrivent difficilement à utiliser la dose moyenne nationale d'environ 8 kg/ha d'engrais (contre 30 kg/ha fixé comme la moyenne à atteindre dans l'espace CEDEAO à l'horizon 2015) la modernisation de l'agriculture reste à réinventer.

Comment donc créer les conditions (ingrédients) nécessaires pour l'adoption et l'utilisation des technologies d'amélioration ? Comment permettre au petit producteur d'améliorer la productivité de son activité à moindre coût. Comment lui permettre d'acquérir ou d'utiliser l'équipement agricole, de bénéficier de crédit intrants, de faire une économie d'engrais ou de produire lui-même les semences améliorées nécessaires pour ensemencer son bas fond rizicole ? Des expériences conduites par des ONG ou des projets et programmes au Burkina ou dans la sous région ont montré qu'il existe des raccourcis pour répondre à ces questionnements qui hantent la vie des producteurs pauvres désireux d'améliorer leurs productions et leurs revenus.

Le recours à la cogestion des équipements agricoles, au warrantage couplé à la boutique d'intrants, aux techniques de micro dose d'engrais et de mini dose de semences, au CEP auto-financé est une proposition à prendre en compte dans l'assistance à cette catégorie de producteurs pauvres.

4.2.1 La solution par le warrantage

L'objectif du warrantage, comme cela a été abordé dans la section 3.2.4, est surtout de permettre le développement et le renforcement des organisations communautaires des producteurs en leur permettant de disposer de micro-

crédits pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Les revenus substantiels générés serviront à investir dans l'acquisition des intrants, supports fondamentaux pour l'adoption des technologies adaptées dans le but d'accroître la productivité et assurer la sécurité alimentaire.

Le couplage des magasins de stockage des produits agricoles warrantés avec des boutiques d'intrants est un autre avantage du warrantage. Ce dispositif facilite la mise en œuvre du crédit intrant et permet d'assister techniquement les producteurs surtout dans la vérification de la qualité des différents intrants sollicités et dans le choix de ces intrants selon les recommandations des services de vulgarisation (doses, méthodes et moments appropriés d'application, etc.).

La mise en place des boutiques d'intrants suppose un partenariat du projet avec des fournisseurs agréés qui accepteraient de convoyer les intrants jusque dans les villages. Les producteurs (OP) devraient négocier directement avec ces fournisseurs les conditions de partenariat. La livraison des intrants à crédit requiert une garantie (sinon une caution) qui sera au centre des négociations entre l'OP et le fournisseur. En effet, aucun fournisseur n'accepte de livrer les intrants à crédit à des producteurs ne disposant pas de garantie.

La perspective de la création de boutiques d'intrants au Burkina Faso doit être appréhendée à travers les réformes politiques et institutionnelles dont celles relatives à :

- La répartition des fonctions entre l'état et le secteur privé ;
- Les producteurs et leurs organisations doivent assurer désormais la maîtrise d'ouvrage en matière de vulgarisation et d'appui conseil.
- La nouvelle approche qui responsabilise les producteurs s'appuie sur les grandes orientations issues du CSLP et les principes directeurs de la LPDRD d'où la notion de contractualisation et d'appui conseil à la demande.

En considération de ce contexte, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA), les OP et les coopératives sont habilitées à jouer le premier rôle dans la création desdites boutiques. Mais compte tenu des faibles capacités actuelles de ces organisations, le Projet CPW&F pourrait les accompagner dans cette voie.

4.2.2 La solution par la cogestion des équipements agricoles

La pénibilité des travaux, qu'ils soient champêtres ou de transport, ajoutée à leur faible productivité nécessite l'utilisation d'équipements aratoires améliorés (multiculteur composé de CH6, buteur, triangle), de semoirs, de charrettes et d'animaux de trait.

Les petits producteurs ont des difficultés à s'équiper et cela pour des raisons liées à leurs faibles revenus fondés sur une agriculture de subsistance. Le taux d'équipement agricole à traction animale est d'à peine 30 % chez les céréaliculteurs qui sont les plus nombreux dans le pays. Pour inverser la tendance, l'utilisation des équipements agricoles en co-gestion est indiquée comme une alternative.

La cogestion, est une approche de crédit permettant à de petits groupes constitués de 2 à 3 producteurs (ménages), généralement pauvres et travaillant de petites superficies (2 à 3 ha), d'avoir accès à un équipement d'une valeur totale de 550 000 F CFA environ. L'utilisation du matériel en commun permettrait ainsi au producteur pauvre d'utiliser des moyens de production plus performants et à terme, d'acquérir son propre équipement.

Le passage par l'approche «cogestion des équipements agricoles» pour relever le taux d'équipements de culture attelée de 30 à 50 % à l'horizon 2015 et pour moderniser l'agriculture burkinabé constitue un centre d'intérêt majeur du Gouvernement.

Le projet de cogestion est d'autant justifié qu'il viendrait dans un contexte où l'opération test de cogestion des équipements expérimentée par la DGPV dans les provinces du Boulgou, du Nahouri et du Bazèga a donné de véritables motifs de satisfaction à ses promoteurs tant sur les plans technique, économique, organisationnel que social.

Cette alternative est très pertinente et complémentaire à la pratique du warrantage qui ne permet aux producteurs que d'accéder à des crédits très modestes destinés à l'achat des intrants de campagne. Du reste, l'amélioration du système de crédit devant permettre l'acquisition des équipements aratoires et de transport a été l'une des préoccupations majeures lors des discussions avec les producteurs des sites du projet.

4.2.3 Expérience des CEP auto-financés au Kenya

Dans un article intitulé «Vers l'autofinancement des Champs-Ecoles Paysans» et publié dans LEISA Magazine de janvier 2003, James Robert OKOTH, Godrick S. KHISA et Thomas JULIANUS relatent l'expérience d'autofinancement des CEP par des producteurs au Kenya. Relevant que l'efficacité des CEP dépend souvent de leur durabilité financière, les auteurs ont présenté le mode de financement adopté par un projet GIPD. Le schéma organisationnel de ces CEP en quête d'autofinancement comprend les deux étapes suivantes :

♦ **Etape des CEP semi-auto-financés**

1. Soumission de l'initiative d'action au projet GIPD S/C de trois responsables du CEP dont une femme ; ouverture d'un compte bancaire à signature multiple ; investir le fonds alloué dans au moins une culture porteuse et une culture vivrière, liste des membres du groupe/CEP et l'agent local d'agriculture.
2. La subvention est accordée en espèce et matériel ou en espèce seule (en tranche). Le groupe gère et contrôle l'utilisation du fonds d'où grande appropriation et adhésion des paysans à des co-financements.
3. Facilitateur à la charge du groupe en indemnités et en évaluation /sanction avec possibilité de rompre le contrat.
4. Champ de formation (CEP) + Champ commercial (idée du groupe).
5. Les produits du CEP sont réinvestis dans le compte du groupe pour les activités ultérieures du champ.

Cette expérience du Semi-auto-fiancement a ouvert la voie d'une étape supérieure = l'auto-financement des CEP.

♦ **Etape des CEP auto-financés**

A la différence du CEP dont le financement est assuré et contrôlé par le projet GIPD, le CEP auto-financé reçoit la subvention sous forme de fonds de roulement. Le groupe/CEP soumet une demande de crédit et s'engage à restituer les frais opérationnels du CEP et du champ commercial au fonds de

roulement. Ce remboursement en espèce ou en nature provient des produits des champs et des frais de participation des membres du groupe.

Cette démarche permet aux producteurs les plus démunis de participer, parce qu'ils contribuent par leur travail à générer les fonds du CEP.
En outre, un guide opérationnel d'autofinancement est élaboré précisant notamment les dispositions pour assurer la sécurité des fonds du CEP auto-financé (réduire les « fuites » locales) et la formule de remboursement en année de calamités (sécheresse ou d'inondations).

Un tel cadre opérationnel permettra aux réseaux de CEP, au système de vulgarisation, aux structures publiques et privées de collaborer avec des frais généraux minimum. La confiance reste un élément primordial nécessaire pour maintenir la relation du groupe avec le facilitateur et assurer la fidélisation de ce dernier. L'intéressement du gouvernement, des ONG et des institutions de la micro finance est aussi un facteur capital pour soutenir ou accompagner les initiatives des CEP autofinancés et accélérer leur vulgarisation à grande échelle.

4.2.4 Techniques de micro dose d'engrais

La micro dose de fertilisants (organique ou minéral) est une technique de fertilisation du sol par laquelle l'agriculteur fait une utilisation optimale de nutriments et une économie sur ses charges en intrants. Elle consiste à placer une pincée de fumure organique ou d'engrais (3 g, 2 g, 0,5 g) dans le poquet et à le recouvrir de terre. Cette dose/poquet est fonction de la formule d'engrais et de la culture. Elle peut être couplée au zaï ou directement pratiquée au poquet.

Les résultats du projet «Transfert de la technologie de fertilisation par micro dose et des variétés tolérantes à la sécheresse pour la prospérité des petits producteurs agricoles du sahel» conduit de 2005-2008 par l'équipe de Dr Taonda S Jean Baptiste (INERA) en partenariat avec l'ONG Hunger Project et l'Organisation des producteurs méritent d'être rapporté.

L'intérêt ici est de diminuer la charge monétaire du fertilisant qui constitue une contrainte à l'utilisation de ce facteur majeur de production.

Les formules de fertilisation (technologies) qui ont été testées sont les suivantes:

1°) Le témoin ou parcelle sans engrais,

2°) La micro dose ou parcelle recevant 3 g NPK 15-25-15/poquet pour le mil et 2 g/poquet pour le sorgho et le niébé et 0,5 g/poquet pour l'arachide soit 62,5 kg/ha,

3°) La dose de fertilisation vulgarisée pour la zone qui est de 75 kg NPK/ha pour les 4 cultures sorgho, mil, arachide et niébé + 50 kg urée/ha.

Après trois (3) années de tests et de démonstrations de la micro dose en champ paysan à Nagréongo, les conclusions essentielles se résument comme suit :

- La micro dose s'impose comme un puissant facteur d'augmentation des rendements sur les principales céréales et légumineuses du Plateau Central du BF que sont le sorgho, le mil, le niébé et l'arachide.
- En terme de dose, la micro dose représente 2/3 de la fertilisation actuellement vulgarisée (75 kg/ha) dans la zone soit 62,5 kg/ha de NPK, elle augmente autant sinon mieux la productivité des cultures que la dose vulgarisée d'où une économie notable d'engrais (Annexe n° 3).
- La micro dose peut véritablement contribuer à la résolution du problème de la pauvreté, en effet elle permet d'améliorer, doubler, tripler et même multiplier par 7 le revenu du petit producteur. La micro dose est particulièrement bénéfique sur le sorgho, et le niébé. Aussi pour optimiser le revenu généré par la micro dose le couple «culture vivrière/culture de rente» devrait être donc «sorgho/niébé».
- La performance agronomique et économique de la micro dose est corrélée à la pluviosité de l'année surtout à la pluviosité de fin de cycle c'est à dire du mois de septembre à début octobre.
- La performance de la micro dose varie en fonction du type de sol.
- La gestion paysanne notamment les travaux d'entretien : les dates de sarclages sont singulièrement déterminants.
- L'engouement des producteurs pour la micro dose et le soutien de l'ONG Hunger Project ont permis une adoption à grande échelle de la technologie

au point où son application dépasse les cultures sur lesquelles la recherche dispose de résultats pour s'étendre à des cultures comme le coton et le maïs sur lesquelles la Recherche n'a pas encore étudier l'effet de la micro dose.

4.2.5 Technique de mini dose de semences améliorées

(Extrait/cours de Dr SEGDA Zacharie - Goundi Juillet 2008)

a- Le problème

Au Burkina Faso, la majorité des agriculteurs utilisent des semences de variétés locales sauvegardées au niveau de l'exploitation.

Le taux d'utilisation des variétés améliorées est très bas (6% en 2006). Les raisons de la faiblesse du recours aux semences améliorées sont nombreuses et comprennent notamment :

- le manque de semences certifiées provenant de variétés améliorées ;
- le coût élevé des intrants ;
- le rôle limité du secteur privé dans la production de semences ;
- l'approvisionnement limité en 'pieds de cuve'.

b- La solution de mini dose

Une semence de qualité tout à fait acceptable peut être obtenue à partir de la parcelle de production du paysan lorsque certaines recommandations sont observées. La méthodologie est celle du système de production appelé «système semencier communautaire».

Le nouveau schéma de production de semences est basé sur l'optimisation des pratiques paysannes et des connaissances traditionnelles. Il a été proposé comme mécanisme alternatif d'approvisionnement en semences pour les petits producteurs. Cette technique appelée «Mini dose» est actuellement expérimentée par l'Institut de l'Environnement et de recherches Agricoles (INERA), avec la collaboration des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH) et de certains projets comme le Plan d'Actions de la Filière Riz (PA FR) et le Projet Riz Pluvial (PRP).

L'activité mini-dose vise à faire produire par les producteurs eux-mêmes la quantité de semences nécessaires à emblaver leurs parcelles de riz.

Chaque producteur reçoit une quantité de semence de 300 g fournie par l'INERA (semence de base) à ensemencer sur une petite surface de son champ (10 m X 5 m = 50 m²). La récolte de cette surface doit servir de semences à tout le champ du producteur la campagne suivante.

L'intérêt ici est de diminuer toujours la charge monétaire et le volume de travail du producteur afin d'assurer en permanence l'approvisionnement régulier en semences améliorées.

La mise en place des tests sur les sites doit être faite sous l'encadrement des UAT, des ZAT ou par les agents des bureaux d'étude en charge du bas-fond, sous la supervision toujours des TS/RD: à savoir le semis, l'épandage des engrais, le sarclage, l'épuration,, et la récolte.

c- Multiplicateurs relais de semence de riz

L'activité mini-dose doit être poursuivie par une autre activité qui se base sur la production de semences de qualité par des multiplicateurs semenciers de relais. Cette activité consiste à identifier sur les périmètres rizicoles retenus, des multiplicateurs semenciers qui produiront des semences qui seront rétribuées (à un coût acceptable) aux autres producteurs. Cette activité vient en complément à l'activité mini-dose car les producteurs appliquant cette technologie s'approvisionneront directement auprès des multiplicateurs relais.

La première étape consiste à l'identification et au choix des multiplicateurs semenciers par les Directions Provinciales de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH). Ce choix se fait à raison d'un semencier par province, sous l'appellation de multiplicateurs relais de semence de riz, c'est-à-dire, des semenciers qui se situent entre les rizicultures ordinaires appliquant la technique mini-dose, et l'INERA pourvoyeur des semences de base de riz.

Les multiplicateurs-relais provinciaux et les producteurs ayant adopté la technique mini-dose s'approvisionnent en semences de base auprès de l'INERA à raison de 1 000 FCFA le kg (prix actuel juin 2008).

Les techniciens du SNS assurent une supervision de l'action depuis la mise en place des parcelles de production de semences jusqu'à la récolte et à l'homologation des semences produites par les multiplicateurs semenciers de relais.

d- La certification des semences

La certification a une double finalité : garantir la qualité des semences pour les agriculteurs et favoriser la diffusion des variétés améliorées.

- La première phase de la certification porte sur la variété des semences (inscription au catalogue national, norme de pureté).
- La deuxième phase de la certification, dite technologique (pureté spécifique, capacité germinative des semences, état sanitaire).

Le contrôle en culture, ou inspection sur pied, a lieu sur le terrain, chez les agriculteurs multiplicateurs. Il porte sur le respect des règles de production, l'identité et la pureté variétale des semences cultivées, la pureté spécifique et l'état sanitaire de la parcelle dédiée à la multiplication. Ces contrôles nécessitent plusieurs visites (2 au minimum) réalisées par des techniciens agréés par le Service National des Semences (SNS). Ils donnent lieu à des fiches de notation.

En conclusion, l'activité de la mini dose qui se veut durable, peut dans un proche avenir, résoudre le problème d'approvisionnement en semences de qualité et à moindre coût des riziculteurs. Le développement de la production nationale du riz et la promotion de la filière riz en dépendent dans une large mesure à l'instar de la filière coton. Pour y parvenir, des efforts restent encore à faire.

Le Comité Interprofessionnel du riz du Burkina (CIR-B) se doit d'intégrer les multiplicateurs-relais dans ses structures décentralisées en création présentement au niveau départemental, provincial, régional et national. Cet engagement à organiser et à soutenir cette catégorie de producteurs rizicoles placés en amont de la production comme membres actifs importants, permettra d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés, dans la relance de la filière riz à travers la mise en place d'un système permanent de production de semences de base, de distribution et de multiplication secondaire.

Au terme de cette étude dont l'objectif est de proposer les voies et moyens de disséminer à grande échelle les meilleures pratiques agricoles au Burkina Faso, les recommandations peuvent s'articuler sur deux axes principaux, à savoir les meilleures approches et le financement pour l'adoption et l'utilisation des technologies.

▪ Du choix des approches : L'évolution historique de la vulgarisation est allée dans le sens de l'amélioration de l'implication et de la participation de tous les acteurs à la maîtrise d'ouvrage de leurs projets. Les approches les plus appropriées sont :

- les approches participatives,
- les approches systèmes d'innovations.

L'approche appui conseil à la demande peut convenir pour des catégories de producteurs ou d'organisations paysannes disposant d'assez de moyens pour prendre en charge la contractualisation des services agricoles.

▪ Du financement des technologies : Dans l'histoire du transfert de technologies, les taux d'adoption les plus significatifs ont été enregistrés lorsque certaines mesures d'accompagnement ont facilité cela. Parce les utilisateurs de technologies/clients potentiels ne disposent pas de revenus leur permettant d'avoir la propriété de la technologie, plusieurs stratégies peuvent être testées par eux. Il s'agit de :

- la cogestion des équipements agricoles,
- le warrantage couplé à la boutique d'intrants,
- la technique de micro dose d'engrais,
- la technique de mini dose de semences améliorées,
- la stratégie des CEP auto-financés.

CONCLUSION

La vulgarisation est la diffusion de technologies dans le but que leur adoption et leur utilisation induisent un plus dans la productivité, dans la production et les revenus. Par le passé la vulgarisation était vue comme devant s'adresser à un public cible en utilisant des outils qui doivent permettre de toucher de façon efficiente ce public auquel on veut imprimer un changement de comportement. De nos jours, la vulgarisation a beaucoup évolué dans sa forme et dans son fond et est de plus en plus conçue dans un cadre d'échanges et d'apprentissage interactif où les connaissances des «experts» et les connaissances endogènes sont considérées dans la recherche et l'application des solutions aux problèmes des producteurs agricoles.

L'approche à laquelle l'intervenant recourt devrait prendre en compte la capacité des bénéficiaires d'accéder géographiquement, techniquement et financièrement à la technologie. Il importe que la démarche soit couplée à la promotion d'un mécanisme ou d'un facteur facilitant l'adoption de l'innovation technologique. Les facteurs de facilitation de l'adoption de technologies présentés au sous-chapitre 4.2 sont à prendre en compte dans le processus de dissémination à grande échelle..

Parce qu'il s'agit d'un projet de recherche développement appliquée (RDA), les outils de dissémination utilisés par le CPW&F 5 au Burkina Faso en l'occurrence les expérimentations en champ école (SEF), les journées paysannes et les visites d'échanges paysans s'avèrent appropriés et pertinents. Ils permettent de toucher beaucoup de producteurs environnants et des autorités locales dans les deux sites. Il ressort de cette démarche des résultats probants qu'il y a lieu d'exploiter à des échelles comparables.

La perspective d'une dissémination optimale à grande échelle s'appuie sur des stratégies de diffusion et de pérennisation des acquis. Comme cela ressort dans l'analyse des différentes approches (Chapitre 2) et dans la section 4.1, l'intégration des acteurs et l'appropriation des processus de développement et d'utilisation des technologies par ces derniers est indispensable pour atteindre cet objectif. C'est pourquoi il est nécessaire de dynamiser effectivement tous les partenariats avec les services techniques, les structures paysannes (OP, CRA) et les privés tels que les fournisseurs d'intrants et les commerçants des produits agricoles (les caisses populaires étant déjà bien impliquées) en vue de créer des cadres de promotion des meilleures pratiques du CPW&F. Les retombées d'une telle initiative ne se limiteront pas seulement à l'actuel projet mais serviront de déclic pour la mise en place de plate-forme d'innovation dans les deux zones d'intervention. Au-delà de ces zones, le partage des résultats en utilisant tous les outils et forums facilitent une dissémination à grande échelle de ces derniers.

Si l'on s'accorde à reconnaître que la vulgarisation agricole est un lieu d'interactions et de synergies de plusieurs actions, l'on partage aussi le rejet de l'existence d'une approche de vulgarisation «prête à porter», d'une approche idéale de vulgarisation qui puisse être appliquée dans toute situation de développement agricole. Il existe au contraire, reconnaît-on, de nombreuses approches différentes de la vulgarisation agricole dont le choix dépend du contexte, des acteurs, des objectifs, des technologies et des opportunités.

Pour l'atteinte de son objectif qui est la dissémination à grande échelle des meilleures technologies expérimentées, le projet du CPW&F devrait travailler à ce que la mise en œuvre des conditions déclinées dans la section 4.1 à savoir : (1) mobiliser les acteurs à travers leurs structures et organisations (2) adosser le transfert et la diffusion des technologies agricoles au warrantage et (3) élaborer et diffuser les outils de capitalisation et de dissémination, soient favorisées.

Parce qu'elle concerne des actions de gestion intégrée des ressources naturelles (GIRN), visant la maîtrise et la meilleure utilisation des facteurs de production tels que l'eau, la fertilité du sol, les intrants agricoles tout en concourant à la sauvegarde de l'environnement, la diffusion à grande échelle des acquis du CPW&F constitue un centre d'intérêt majeur pour le Burkina et ce d'autant plus qu'elle est en cohérence avec les orientations inscrites dans le document de stratégie de développement rural (SDR).

BIBLIOGRAPHIE

1- BADO Babou Jean., Sibiri Jean ZOUNDI et collab, Février 2001 : Rapport d'étude sur «Quelques approches de vulgarisation appliquées par différents intervenants dans le secteur rural du Burkina» - DVA ;

2- BAHILI Jean, 1994 Les résultats de l'étude sur l'évaluation de l'impact économique de la vulgarisation agricole au Burkina Faso ; MARA

3- Banque Mondiale, 2007: Enhancing Agricultural Innovation: How to Go Beyond the Strengthening of Research Systems,

4- BEINTEMA Nienke et als (17 éditeurs), 2008 : Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD), Synthèse globale, 2008 400 experts impliqués dans la recherche

5- BERG Henk van den, IPM Farmer Field Schools:A synthesis of 25 impact evaluations Wageningen University, January 2004, Prepared for the Global IPM Facility, 53p

6- BONZI Moussa, SANON S. Martin et COULIBALY Dofinita .CNRST/CPW&F. Mars 2007 ; Rapport d'activités Output 1 ; an 1 :

développer, évaluer et adapter des options de technologies intégrées pour améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs et accroître la productivité. 26p

7- DVA, 1994 : Rapport de l'atelier sur les structures de diffusion des résultats de la mise en œuvre des projets de recherche appliquée (Mai 2005 - CEAS/UC-RDA/PADDAB) ; Evaluation de quelques expériences en développement participatif de technologie au Burkina Faso

8- DVTT, Février 2002 : Réflexion pour une nouvelle approche de vulgarisation en élevage au Burkina Faso

9- GUEYE Bara, Karen SCHOONMAKER FREUDENBERGER, 1991 : Introduction à la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) Rapid Rural Appraisal,

10- HIEN K. Alain, août 2007 Etude d'évaluation de la phase pilote : Rapport provisoire d'enquête de terrain sur le village Saala (Province du Ioba), (14p) 2e Edition, Août 1991, 75p

11- IFDC, 2007 : CASE : Competitive Agricultural Systems and Enterprises, Nouvelle approche développée par l'IFDC, mise en œuvre au Burkina Faso à travers le projet 1000 +, Brochures (8 p),

12- IFDC,2008 : Rapport 2007/08 et Programme 2008/09 du Comité de pilotage du projet 1000 + du Burkina Faso, septembre 2008 (29 et 12 p)

13- ICRISAT, 2004 : Project 5 (CN141): Enhancing rainwater and nutrient use efficiency for improved crop productivity, farm income and rural livelihoods in the volta Basin, projet soumis en janvier 2004 au CPWF par l'ICRISAT au nom de 1 Université et 7 Instituts de recherche dont le SAFGRAD, l'INERA et le SARI (Ghana) - 23pp

14- KROMA Margaret, 2005: Rural Extension Training for Sustainable Agriculture and Natural Resources Management in Sub-Saharan Africa In Africa Notes Nov./Dec 2005 de Cornell University, USA, (p2 - 9)

15- LILJA Nina, ASHY Jacqueline, JOHNSON Nancy, 2002. Scaling up and out the impact of agricultural research with farmer participatory research; SW-PRGA/CGIAR, CIAT: Cali, Colombia

16- MADIEGA Y. Georges, Oumarou NAO, 2003 : Burkina Faso: cent ans d'histoire, 1895-1995. Actes du premier colloque international sur l'histoire du Burkina, Ouagadougou, 12-17 décembre 1996 Université de Ouagadougou, Département d'histoire et archéologie, Published by KARTHALA Editions, 2003 ISBN 2845864310, 9782845864313 ; 2206 pp

17- MARKWEI Carol (Ghana), NDLOVU Lindela (Zimbabwe), ROBINSON Elizabeth (Royaume Uni), SHAH Wahida (Kenya), 2008 : Evaluation Internationale des Connaissances Agricoles, de la Science et de la Technologie pour le Développement (EICASTD), Afrique Subsaharienne, Sommaire pour les décideurs ;

18- MILLOGO/ SORGHO Marie-Claire, GNOUMOU Firmin, SANGARE Sheik, BARRY Silamana, BARRO Hamadou, DIBOULONI Jean- Bosco, KONSEIGA Romaine et SANFO Djénéba, Février 2005. Caractérisation socio-économique du village de Ziga. Rapport final. 44p, CNRST et CPW&F

19- MILLOGO/SORGHO Marie Claire, DOUSSA Souleymane, GNOUMOU Firmin, KOURA Paulin, SAWADOGO Franceline, DAKOURE Marie-José, OUALBEOGO T. Auguste, DIBOULONI Jean-Bosco, Avril 2005 : Caractérisation socio-économique du village de Saala. Rapport final. 53p CNRST et CPW&F

20- MAHRH et MESSRS, Version Août 2008: Projet de document du Système National de Vulgarisation et d'Appui Conseil Agricole (SNVACA), travail en progression avec une équipe pluridisciplinaire atelier de validation prévu pour le premier semestre de 2009

21- MA, MRA et MESSRS, octobre 2000 : Rapport définitif «Cadre d'orientation des interventions en matière de fourniture de services agricoles aux producteurs» Equipe de 8 cadres nationaux.

22- MAHRH, 2006 : Mécanismes et impacts de l'utilisation des résultats de la recherche dans la vulgarisation agricole au Burkina Faso - Conférence du Ministère au FRSIT

23- NACRO Souleymane, Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs des Cultures: Bilan et perspectives au Burkina Faso, in Eureka Special No 49 Janvier 2007 p 6-54 CNRST

24- OKOTH James Robert, Godrick S. KHISA, Julianus THOMAS: Towards self-financed farmer field schools In: LEISA Magazine January 2003

25- OUEDRAOGO Souleymane, Siébou PALE, Hamadé SIGUE, Bernard TAPSOBA, Janvier 2008 : Rapport d'activités OUTPUT 3 : Volet warrantage dans les sites d'intervention (Ziga, province du Yatenga et Saala, province du Ioba), 2005-2007, 16pp

26- TABO R, KONLAMBINGUE AM and MAATMAN A. 2005. USAID TARGET project on fertilizer microdosing for the prosperity of small- scale farmers in the Sahel: Training workshop on large-scale transfer (scaling-up) of fertilizer micro-dosing technology, 20-23 January 2004, Ouahigouya, Burkina Faso. PO Box 12404, Niamey, Niger: International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics. 28 pp.

27- TABO R, BATIONO A, DIALLO Maimouna K, HASSANE O and KOALA S. 2005. Fertilizer micro-dosing for the prosperity of small-scale farmers in the Sahel: Final report. PO Box 12404, Niamey, Niger: International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics. 28 pp.

28- TAONDA, Sibiri Jean-Baptiste, 2008. Transfert de la technologie de la fertilisation par micro dose et des variétés tolérantes à la sécheresse pour la prospérité des petits producteurs agricoles du Sahel, Rapport final (août 2008) INERA, exercice 2005 - 2008, 66 pp

29- TOMTEPAMBO,Alain, Juin 2007 : Perception des producteurs de Ziga des technologies et du warrantage promus par le CPW&F, 32pp

30- TRAORE Karim, Adama M. TOE, 2008 Capitalisation des initiatives sur les bonnes pratiques agricoles au burkina faso, Rapport d'une étude commanditée par la DVRD/MAHRH

31- UA/SAFGRAD, Note d'information sur le SAFGRAD - 11pp

32- UA/SAFGRAD, Main achievements and key results of output 5 during the past two and half years (june 2004 - to date), Présentation PP de l'UA/SAFGRAD à l'atelier de Tamale tenu du 07 au 12 avril 2008 (33 diapos) 107pp

33- UA/SAFGRAD, Termes de référence de l'étude - 5pp

ANNEXES

Annexe 1

Termes de référence pour la réalisation d'une étude comparative des méthodes de vulgarisation à grande échelle au Ghana et au Burkina Faso

I. JUSTIFICATION

Le Bureau spécialisé de l'Union Africaine pour la Promotion de la Recherche agricole et le développement dans les zones semi-arides d'Afrique (UA/SAFGRAD) basé à Ouagadougou au Burkina Faso a pour mission de contribuer à l'avancée de la recherche agricole, au transfert et à la commercialisation des technologies, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles par la promotion et la coordination de l'utilisation des compétences des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), des centres internationaux de recherche agricole (CIRA) et des organisations pour la recherche scientifique pour le progrès de la sécurité alimentaire, la promotion de l'agriculture d'irrigation dans les zones rurales et périurbaines des régions semi-arides.

En partenariat avec les institutions internationales de recherche agricole dont l'ICRISAT et le CIAT ainsi que les SNRA du Ghana (SARI) et du Burkina Faso (INERA), l'UA/SAFGRAD est entrain de faciliter la mise en œuvre du projet no5 du «Challenge Program on Water and Food» dénommé «Accroître l'utilisation efficiente des eaux de pluie et des éléments nutritifs pour une amélioration des productions agricoles, du revenu des paysans et du bien-être des populations du bassin de la Volta.» Parmi les objectifs spécifiques de ce projet, figure notamment la promotion de la vulgarisation à grande échelle des meilleures technologies agricoles à travers une information efficace et une meilleure gestion des mécanismes de dissémination.

Dans le cadre dudit programme, l'UA/SAFGRAD souhaite s'attacher les services de deux Consultants experts pour la réalisation d'une étude comparative des méthodes de vulgarisation à grande échelle au Ghana et au Burkina Faso.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'étude vise essentiellement à évaluer et comparer les mécanismes de dissémination des technologies agricoles en vue d'une vulgarisation optimale à grande échelle des meilleures pratiques.

III. TACHES ASSIGNEES

De manière plus spécifique le Consultant expert sera chargé des tâches suivantes :

- Recenser et documenter les différentes approches ou méthodes de dissémination des technologies agricoles telles que le ZAI, les SEF, le WARRANTAGE, le MICRODOSING, le TIED RIDGING, etc. ayant fait l'objet d'expérimentation au niveau du Ghana et du Burkina Faso dans le cadre du programme CPW&F ;

- Analyser les stratégies et approches de vulgarisation existantes, les structures et acteurs engagés dans ce domaine au niveau des deux pays ;

- Faire ressortir les atouts et limites des mécanismes en cours dans les deux pays;

- Proposer sur la base de l'étude comparative l'amélioration optimale des mécanismes existants.

IV. CONDUITE DE L'ETUDE

- L'essentiel de l'étude se fera à partir de la revue de littérature existante et accessoirement des visites de terrain au niveau de chaque pays respectif avec éventuellement une consultation des principales parties prenantes.

- Une réunion de démarrage avec les commanditaires de l'étude sera organisée. Ce briefing permettra de discuter de la note méthodologique pour la conduite de l'étude que proposera chaque consultant.

- Les Consultants experts exposeront les résultats de l'étude au cours d'un séminaire de validation regroupant les parties prenantes et responsables du Programme. Les commentaires et les observations du séminaire seront prises en compte par les Consultants dans le rapport final qui intégrera toutes les observations.

V. CALENDRIER INDICATIF

Les consultants devront produire ce qui suit dans les délais impartis :

- Un rapport initial à soumettre à l'UA/SAFGRAD dans un délai de 14 jours suivant la signature du contrat. Le rapport doit indiquer l'approche du consultant pour l'exécution de la tâche assignée ainsi que la documentation nécessaire et les visites à effectuer dans le cadre de la réalisation de la tâche. L'UA/SAFGRAD enverra au consultant ses observations sur le rapport dans les cinq jours suivant la réception du rapport ;

- Un rapport intérimaire doit être soumis 35 jours après le début du contrat sur le travail accompli, les éventuelles conclusions et problèmes rencontrés. Dès réception du rapport, l'UA/SAFGRAD enverra ses commentaires sur le rapport au consultant dans un délai de 7 jours ;

- Le premier projet de rapport doit être soumis dans un délai de 50 jours ouvrables. Le rapport sera présenté à l'UA/SAFGRAD et examiné avec les consultants pour que les commentaires soient immédiatement pris en compte. Les consultants et l'UA/SAFGRAD présenteront le premier projet de rapport à un atelier auquel participeront les différentes parties prenantes en vue de validation. Les consultants tiendront compte des conclusions de l'atelier pour la finalisation du rapport ;

- Le rapport final sera soumis en cinq copies originales et une version électronique à l'UA/SAFGRAD de le 60ème jour ouvrable suivant.

VL QUALIFICATIONS ET APTITUDES REQUISES

Le consultant devrait avoir les capacités ci-après :

- Etre experts en conception et mise en œuvre et évaluation des politiques agricoles notamment sur les questions spécifiques des stratégies de vulgarisation des technologies culturales, de dissémination de l'information et de renforcement des capacités paysannes ;
- Avoir une bonne connaissance de l'agriculture dans les agro systèmes semiarides ;
- Avoir d'excellentes aptitudes en matière de rédaction de rapport ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'anglais ou du français et des connaissances de l'autre langue ;
- Avoir au moins une maîtrise dans les domaines appropriés ;
- Avoir une expérience pertinente en matière de conduite d'étude dans le domaine agricole.

VII. MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements se feront en trois versements, à savoir :

- Un premier versement représentant 25% de la facture globale sera effectué sur la base de la soumission d'un rapport préliminaire intégrant la note méthodologique. Ce rapport devrait être validé par le bureau de l'UA/SAFGRAD.

- Un second versement représentant 50% de la facture globale sera payé à la soumission du rapport final provisoire de l'étude.

- Un troisième versement représentant 25% de la facture globale sera payé à la soumission du rapport définitif intégrant les observations à l'issue de l'atelier de validation.

VIII. SUIVI ET EVALUATION

Un Comité technique présidé par le Directeur de l'UA/SAFGRAD (ou son représentant) et composé des responsables techniques concernés sera mis en place. Le Comité technique sera chargé du suivi et de l'évaluation du travail des consultants et veillera au respect du calendrier et des termes de référence.

IX. CANDIDATURE

Les consultants intéressés doivent manifester leur intérêt au plus tard le JJ/MM/2008 en prenant contact avec le Bureau de l'UA/SAFGRAD.

Annexe 2

Champ Ecole des Producteurs utilisé dans la méthode GIPD

Le champ école des producteurs (cEP) est l'outil de vulgarisation et d'appui conseil mis en place au niveau du département/commune pour appliquer les techniques améliorées, les innovations technologiques éprouvées et les bonnes pratiques agricoles dans les conditions professionnelles du producteur. Il est animé par un agent vulgarisateur / facilitateur formé à cet effet. ce dernier conduit la formation de cEP en adoptant une approche participative. Les producteurs concernés prennent effectivement part à toutes les étapes de l'action, allant du diagnostic des contraintes à l'identification, et la mise en oeuvre des solutions jusqu'à l'évaluation des résultats.

Ecole extra-muros, le cEP est aussi un lieu de démonstrations par excellence à la fois pour les agents de vulgarisation et pour les producteurs. créé au sein de l'exploitation d'un producteur, il est un cadre de diffusion d'information et de formation. Il peut y avoir plusieurs cEP dans un département.

les producteurs volontaires à la formation dans les cEP doivent satisfaire

aux conditions suivantes :

- avoir un esprit d'ouverture à l'innovation et au progrès ;
- ²s'engager à appliquer pendant au moins 3 années consécutives les paquets technologiques du cEP d'apprentissage dans leur propre champ (exploitation) qui devient ainsi un champ paysan modèle (cPm) ;
- ²être disponible à servir comme «auxiliaires de vulgarisation» auprès des autres producteurs de son village ou de son uAt et ce, en liaison avec l'agent d'encadrement.

Principaux concepts de base des champs écoles des producteurs (CEP)
Il existe un certain nombre de concepts de base qui permettent d'expliquer l'approche CEP quant à sa nature participative et collaborative, la fréquence des rencontres et la formation d'équipe. les plus importants sont :

Les producteurs en tant qu'expert : les producteurs ont une occasion de mener des études comparatives sur les entreprises de leur choix. En agissant ainsi, ils deviennent des experts dans la pratique particulière qu'ils sont entrain d'étudier. Tout l'apprentissage est basé sur le champ. Le « champ » peut vouloir signifier l'emplacement particulier de l'entreprise qui fait l'objet d'étude (ferme, unité laitière, unité avicole, serre, pâturage, fosse) c'est-à-dire le lieu où le groupe de producteurs apprend.

L'agent de vulgarisation est un facilitateur (pas un enseignant) : le rôle de l'agent de vulgarisation est beaucoup plus celui d'un facilitateur que d'un enseignant conventionnel.

La formation suit le cycle saisonnier : la formation en cEP est liée au cycle saisonnier de la pratique qu'on étudie.

Éthique de facilitation : le champ «Ecole» c'est une vingtaine de producteurs qui développent ensemble une compétence collective par l'apprentissage. il est important de souligner que la valeur des compétences du groupe n'est pas faite de la simple sommation des compétences individuelles mais de la richesse du partage du savoir et du savoir-faire entretenue au sein du groupe.

L'apprentissage est un ensemble d'activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques ou de développer des aptitudes.

Annexe 3

Evaluation économique de la production agricole additionnelle des formules de fertilisation (des technologies) à Nagéongo en 2006

Culture	Technologie	Coût spécifique à technologie (CFA)	Coût de l'engrais lié à technologie (CFA)	Dépenses spécifiques (CFA)	Production addition-nelle (kg ha^{-1})	Prix de vente par Kg de la production (CFA)	Valeur de production additionnelle (CFA)	Bénéfice (CFA)
Sorgho	Micro dose	4 000	16 875	20 875	772	150	115 800	94 925
	vulgarisée	2 000	33 750	35 750	491	150	73 650	37 900
Mil	Micro dose	4 000	16 875	20 875	358	200	71 600	50 725
	vulgarisée	2 000	33 750	33 750	399	200	79 800	44 050
Niébé	Micro dose	4 000	16 875	20 875	378	250	94 500	73 625
	vulgarisée	2 000	20 250	22 250	240	250	62 250	40 000
Arachide	Micro dose	4 000	16 875	20 875	378	150	56 700	35 825
	vulgarisée	2 000	20 250	22 250	373	150	55 950	33 700

Annexe 4

Personnes rencontrées

N°	PERSONNES RENCONTRÉES	STRUCTURE/TITRE
	DPAHRH/YATENGA - UAT/ZIGA - PROJET CPW&F	
1.	DIANDA ELIE	DPAHRH YATENGA/Directeur
2.	OUEDRAOGO Georges	
3.	BELEM Azéta	UAT Ziga / Chef
4.	ZONGO Martin	INERA/Technicien Ziga
5.	SAMA/ZONGO Sylvie	Caisse Populaire Ziga/Directrice
6.	OUEDRAOGO Somboumbou	Producteur
7.	OUEDRAOGO Sayouba	Producteur
8.	OUEDRAOGO Joseph	Producteur
9.	OUEDRAOGO Kouka Madi	Producteur
10.	OUEDRAOGO Rasmané	Producteur
11.	OUEDRAOGO Sayouba	Producteur
12.	OUEDRAOGO Yacouba	Producteur
13.	SAWADOGO Mathieu	Producteur
14.	SAWADOGO Adama	Producteur
15.	OUEDRAOGO Boureima	Producteur
16.	OUEDRAOGO Rasmané	Producteur
17.	OUEDRAOGO Mahamadi	Producteur
18.	SAWADOGO Issaka	Producteur
19.	OUEDRAOGO Elisabeth	Producteur
20.	OUEDRAOGO Idrissa	Producteur

DPAHRH/IOBA - UAT/DISSIN/SAALA - PROJET CPW&F

1.	DOMBOUE Kani Francis	DPAHRH/Directeur
2.	PARKOUDA Bruno	UAT/Dissin/Che
3.	SOME Lucain	INERA/Technicien
4.	YAMEOGO Abdoulaye	SOS/SAHEL/Coodonnateur
5.	YE Yeressan	Caisse Populaire/Directeur
6.	SOMEJean Louis	Producteur
7.	SOME Bernard	Producteur/Président
8.	SOMDA Nestor	Producteur/Conseiller
9.	SOMDA Eloi	Producteur
10.	SOMDA Bruno	Producteur
11.	SOMDA Cyrille	Producteur
12.	SOMDA Joseph Antoine	Producteur
13.	DABIRE Jean Baptiste	Producteur
14.	DABIRE Maurice	Producteur
15.	DABIRE Joseph (NIger)	Producteur (parti au Niger W)
16.	DABIRE Valère	Producteur
17.	DABIRE Ignace	Producteur
18.	DABIRE Robert	Producteur
19.	DABIRE Athanase	Producteur
20.	DABIRE Frédéric	Producteur
21.	DABIRE Christophe	Producteur
22.	MEDA Vianey	Producteur
23.	MEDA Jean Louis Pierre	Producteur
24.	MEDA Joachim	Producteur
25.	PODA Marie Hortense	Producteur
26.	PODA Tonotèguè	Producteur
27.	PODA Jean André	Producteur
28.	PODA JeanBaptiste	Producteur
29.	PODA Joseph Henri	Producteur
30.	HIEN Aymard	Producteur
31.	HIEN Fidéli	Producteur
32.	HIEN Henri	Producteur

33.	SOME ROGATIEN	Producteur
34.	SOME Jean Philippe	Producteur
35.	SOME Blaise	Producteur
36.	SOMDA Frédéric	Producteur

OUAGADOUGOU

1.	TAONDA S. J. BAPTISTE, DR	INERA
2.	SAWADOGO Séraphine, DR	Coordonnatrice Projet CPW&F
3.	OUEDRAOGO Souleymane, DR	INERA
4.	OUEDRAOGO Mathieu	Coordonnateur du Réseau MARP

Annexe 5

Méthodes et outils de diffusion

Public cible	Méthodes de diffusion	Outils de diffusion
Producteurs	Information	Journées d'information
	Démonstration	Visites d'échanges
	Sensibilisation	Théâtre forum
	Formation	Fiches techniques en langues nationales
	Alphabétisation fonctionelle	Centre d'alphabétisation
Chercheurs	Information	Ateliers d'information
	Publication des résultats	Articles scientifiques
		Fiches techniques
Décideurs	Information	Audiences
	Plaidoyer/Lobying	Rapports
		Compte rendu
		Conférence de presse
		Lunch de travail
Grands publics	Information	Base de données sur site web
	Publication	Services Questions/Réponses
		Ateliers internationaux
		Journaux de développement
		Edition de livres
		Conférences
		Documentaires
		Spots publicitaires/d'information

Extrait de : Dr Elisée Ouédraogo et M. Bernard Nonguierma dans l'atelier sur les stratégies de diffusion.

UNION AFRICAINE SAFGRAD
261 rue de la culturep
01 BP 1783 Ouagadougou 01 BURKINA FASO
TEL : 226 50311598 / 226 50 31 15 86

UNION AFRICAINE SAFGRAD
261 rue de la culture
01 BP. 1783 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tel. 226 50311598 / 226 50 311586

Imprimerie Altesse Burkina Tél. : 70 24 53 52

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA) African Union Specialized Technical Office on Research and Developmer

2009-02

Etude comparative des méthodes de vulgarisation à grande échelle au Burkina Faso

UA-SAFGRAD

https://archives.au.int/handle/123456789/9972

Downloaded from African Union Common Repository